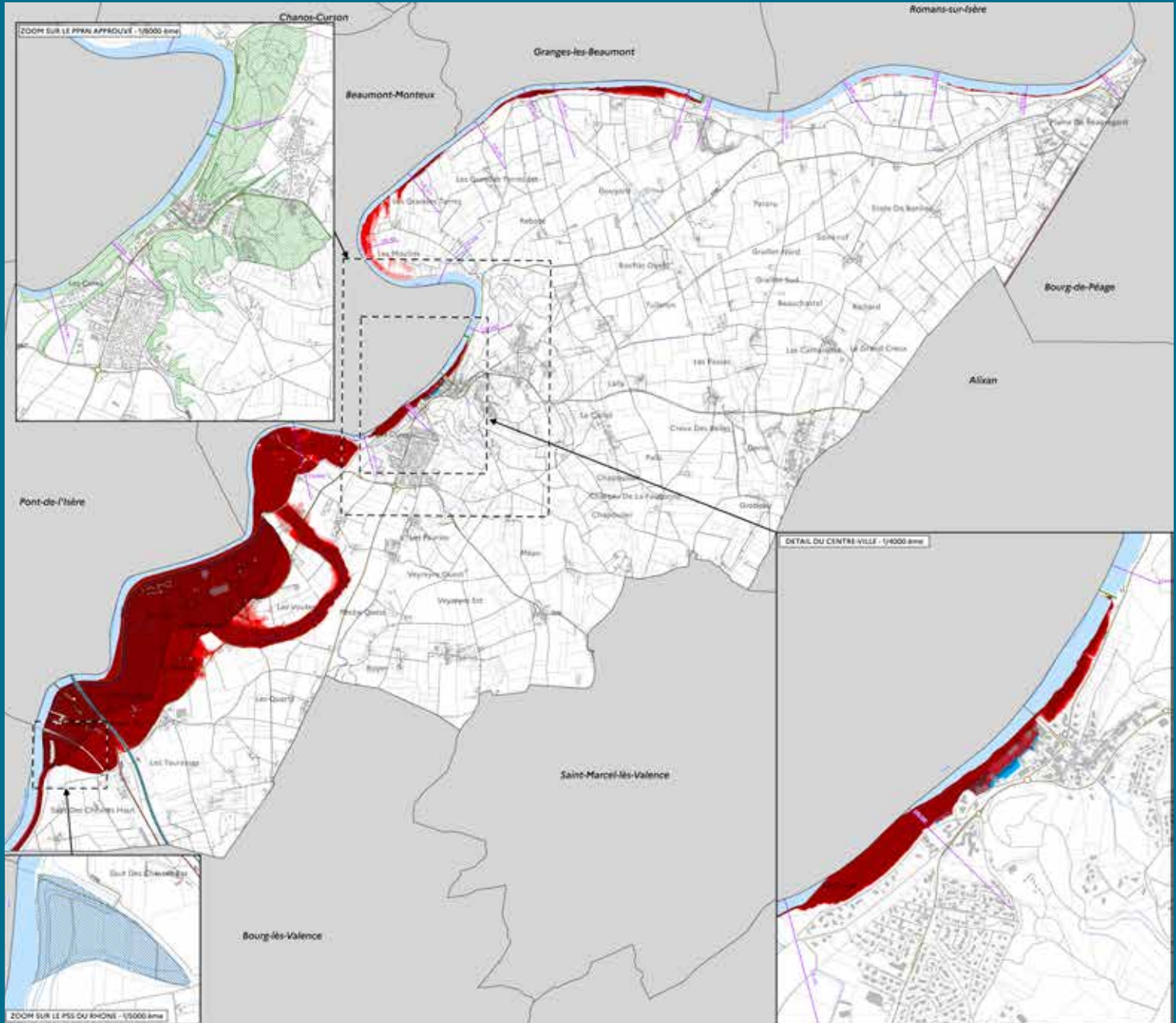


CHATO infos

MARS 2024 | NUMÉRO 97



Cartographie du risque inondation par l'Isère.



PAGES
3à5 LOGEMENTS
SOCIAUX

PAGES
12-13 CARTOGRAPHIE DU RISQUE
INONDATION PAR L'ISÈRE

SOMMAIRE

- | | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| 3 | LE MOT DU MAIRE | 22 | MÉDIATHÈQUE |
| 6 | DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ADN | 23 | ÉTÉ À CHÂTO |
| 7 | ÉLECTIONS EUROPÉENNES
RETRAITE EMPLOYÉES MUNICIPALES
LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL | 24 | ÉVÈNEMENTS 2023 |
| 8 | LOGEMENT SOCIAL
ALERTE CANICULE
URGENCE 114 | 25 | ÉVÈNEMENTS 2024 |
| 9 | MA COMMUNE, MA SANTÉ
RECENSEMENT POPULATION
RECENSEMENT JEUNE | 26-27 | ÉTAT CIVIL 2023 |
| 10-11 | TRAVAUX INFRASTRUCTURES | 28-29 | COMMERCES DU CENTRE VILLAGE |
| 12-13 | URBANISME
CARTOGRAPHIE RISQUE INONDATION | 30-31 | RENCONTRE AVEC UNE ENTREPRISE |
| 14 | VALENCE ROMANS MOBILITÉS | 32-54 | ASSOCIATIONS |
| 15 | COMPOSTAGE COLLECTIF
INSCRIPTIONS SCOLAIRES | | AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - ADMR - TROIS ÉTOILES
CLUB DES CANDIDATS CENTENAIRES CHATEAUNEUVOIS -
COMITÉ DE JUMELAGE - FNACA - RESE - LE SON DES VENTS
COMITÉ DES FÊTES - FAMILLES RURALES - MJC - AMICALE
DE BONLIEU - LES VOISINS DE LA VANELLE - AMICALE
DES ÉCOLES DU CHÂTELARD - MFR - ACCA - CENTRE DE
FORMATION BOULISTE DE L'HERMITAGE - VIVRE À L'ÉCOLE
DE BONLIEU - CHÂTEAUNEUF HISTOIRE ET PATRIMOINE
CHÂTEAUNEUF TERRE DE FRUIT - CLUB OMNISPORTS
CHÂTEAUNEUF SUR ISÈRE - BOULE CHÂTEAUNEUF SUR
ISÈRE - BASKET CLUB CHÂTEAUNEUVOIS - BADMINTON
CLUB CHÂTEAUNEUF SUR ISÈRE - ECSM XV - |
| 16-17 | AFFAIRES SCOLAIRES | 55 | TRIBUNE LIBRE |
| 18-19 | CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES | 56 | AGENDA
INFOS UTILES |
| 20-21 | MANIFESTATIONS CULTURELLES 2023 | | |



Pour communiquer plus facilement avec les services administratifs de la mairie, nous vous invitons à privilégier la messagerie électronique.

Accueil de la mairie
accueil@chateauneufsurisere.fr

Secrétariat des élus
elus@chateauneufsurisere.fr

Directeur des services techniques
dst@chateauneufsurisere.fr

Secrétariat des services techniques
services.techniques@chateauneufsurisere.fr

Affaires scolaires (inscriptions, PAI)
scolaire@chateauneufsurisere.fr

Cantine scolaire et garderie périscolaire
rythmes.scolaires@chateauneufsurisere.fr

Urbanisme
urbanisme@chateauneufsurisere.fr

Service de l'État civil
etatcivil@chateauneufsurisere.fr

Réservation de salles communales, associations
accueil2@chateauneufsurisere.fr

Affaires sociales et logements sociaux
ccas@chateauneufsurisere.fr

Élections (listes électorales)
elections@chateauneufsurisere.fr

Police municipale
police.municipale@chateauneufsurisere.fr

Communication
chatocom26@gmail.com ou elus@chateauneufsurisere.fr



Le mot du **MAIRE**

Le texte ci-après est une partie de mon discours que j'ai lu lors de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes, le vendredi 19 janvier 2024.

Chères Châteauneuvoises, Chers Châteauneuvois,

Sujet, très épineux, les logements sociaux !

Nous avons appris dernièrement que le taux de 20 %, imposé par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), passait à 25 % pour toutes les communes de la communauté d'agglomération de plus de 3500 habitants. Ce qui signifie, concrètement, que nous avons actuellement 10 % de logements sociaux, soit environ 180, et qu'il en manque 15 %, soit approximativement 270. Ce qui n'est bien évidemment pas envisageable compte tenu de la spécificité de notre commune, que j'ai expliquée à plusieurs reprises.

Nous avons donc décidé d'envoyer de nouveau un courrier au ministre du Logement pour l'informer clairement qu'une discussion était indispensable pour qu'enfin soient prises en compte les spécificités de Châteauneuf concernant l'application de cette loi. Et que, faute d'obtenir des avancées concrètes, nous envisagerons de prendre des décisions radicales, à savoir : a minima ma démission, éventuellement une démission collective du conseil municipal.

Cette annonce peut vous surprendre, mais je reste persuadé que Châteauneuf va droit dans le mur si cette loi est appliquée dans son intégralité. Je ne peux pas rentrer dans les détails ce soir, mais il faut savoir que dans la Drôme, deux communes carencées, Chabeuil et Étoile pour ne pas les citer, ont vu leurs pénalités exploser ; dans le Rhône ce sont quatre communes carencées qui ont été privées de leurs compétences en matière de permis de construire, ce qui signifie, dans ce cas, que la décision des logements à bâtir revient au préfet.

Il faut garder la tête froide, mais je crois que l'on peut affirmer que l'heure est grave.

Comme vous venez de le comprendre, ce soir je vous annonce que si rien n'avance sur ce sujet, je ne m'interdis pas de prendre une décision radicale. Cela ne changera peut-être pas grand-chose, mais symboliquement ce sera fort. Je reste convaincu qu'à travers cette loi, Châteauneuf subit une injustice et j'ai du mal à l'accepter.

Vous trouverez la teneur du courrier adressé au ministre du Logement sur la page suivante.

Je vous invite à le lire avec attention afin de bien comprendre les enjeux.

FRÉDÉRIC VASSY



Communauté d'Agglomération
www.valenceromansagglo.fr



Mairie de Châteauneuf-sur-Isère
6, rue des Remparts
26300 Châteauneuf-sur-Isère
Tél. 04 75 71 83 88
Fax : 04 75 71 83 35
accueil@chateauneufsurisere.fr
www.chateauneufsurisere.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h
Samedi : 10h-12h
Mercredi : fermée au public

Le 15 février 2024

Le Maire

à

Monsieur Guillaume KASBARIAN
Monsieur le Ministre délégué, chargé du logement
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES
Hôtel de Roquelaure
244, boulevard Saint-Germain
75100 PARIS



Nos Réf : FV/SE / EzGEDC240518D

Objet : Demande de rendez-vous - Application loi SRU logements sociaux

Envoi en recommandé avec AR

Affaire suivie par Frédéric VASSY

☎ 06.80.88.64.87

mairechato@gmail.com

Monsieur le Ministre,

La commune de Châteauneuf-sur-Isère rencontre de réelles difficultés face à l'obligation de construire 25 % de logements sociaux imposés par la loi SRU.

Je vous présente ci-après notre commune puis l'historique de notre dossier.

Située dans le triangle « Valence Romans-sur-Isère Tain l'Hermitage », la commune de Châteauneuf-sur-Isère s'étend sur un territoire de plus de 4 500 hectares et compte 4 000 habitants. Cette petite ville (ou grand village) est soumise à la loi SRU qui nous oblige à construire un très grand nombre de logements.

Actuellement, nous en comptabilisons 190 (11 %) et il en manque 240 (14 %) car, depuis 6 mois, nous sommes passés dans notre EPCI à un quota de 25 % de logements sociaux au lieu de 20 %. Lorsque j'ai été élu maire en 2014, la commune n'en comptait que 5 %. Le taux obligatoire de 20 puis 25 % s'applique seulement depuis l'intégration forcée, le 1er janvier 2014, de notre petite intercommunalité dans une grande agglomération.

Tout d'abord, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, je tiens à affirmer clairement que nous ne sommes pas contre les logements sociaux. C'est une nécessité évidente pour nos jeunes qui peuvent en bénéficier avant de pouvoir éventuellement accéder à la propriété, pour nos anciens qui veulent se rapprocher du cœur du village et enfin, plus généralement, pour tous ceux qui ont des revenus modestes.

En revanche, nous ne sommes pas en mesure de construire le quota qui nous est imposé. En effet, Châteauneuf-sur-Isère a des spécificités qu'il aurait été utile, voire indispensable, de prendre en compte, et qui se résument en cinq points :

1°) Les 4 000 habitants sont répartis sur un territoire long de 20 km. La moitié, à peine, vit dans la partie urbanisée du village, l'autre moitié dans des hameaux répartis et disséminés dans 40 lieux-dits différents, et composés de plus de 10 résidences principales. Cette configuration géographique et historique est unique et rend aberrante l'application de la loi SRU sur une commune comme la nôtre.

2°) Les bénéficiaires de logements sociaux refusent souvent les logements proposés car trop éloignés des divers services et des bassins d'emplois, et en outre très peu desservis par les transports en commun. Par ailleurs, avec les bailleurs sociaux, nous avons constaté des difficultés à pourvoir les logements, certains étant restés vacants plusieurs mois.

3°) Les espaces constructibles sur le territoire sont limités, le village étant coincé entre la rivière Isère et des collines classées Natura 2000. De plus, nous avons d'anciennes carrières en sous-sol et des zones inondables.

4°) Depuis 2011, nous disposons d'une zone agricole protégée de 2600 hectares, dispositif très rare en France qui prouve bien le caractère très rural de notre commune (40 hameaux je le rappelle), lequel est incompatible avec les exigences de la loi SRU.

5°) En 2014, notre commune a été rattachée au canton de Tain l'Hermitage, ville de 6 000 habitants qui, elle, appartient à un EPCI non soumis à la loi SRU (ville principale de moins de 15 000 habitants). Par conséquent, si la bascule de notre commune s'était faite dans cet EPCI, aujourd'hui nous ne serions pas soumis à cette loi. Nous nous retrouvons donc dans un canton où les autres communes ne sont pas tenues aux mêmes obligations que les nôtres, ce que nous considérons comme une énorme injustice.

Cependant, dès le début de mon premier mandat, en 2014, nous avons lancé plusieurs programmes de construction de logements, dont certains sont terminés. Mais la faible disponibilité de terrains constructibles et les difficultés à étendre les zones urbanisables ne permettront pas d'atteindre le taux de 25 % réglementaire.

Les différents interlocuteurs qui ont eu à examiner notre dossier nous rappellent régulièrement que Châteauneuf-sur-Isère doit être considéré comme une ville et à ce titre s'acquitter des obligations de la loi SRU. Or, notre commune ne dispose plus d'aucun service public depuis 2018, année de fermeture de l'agence postale.

Aussi, depuis 9 ans, je me bats pour faire entendre nos revendications dans l'espoir d'être exempté de cette contrainte au vu des spécificités de notre commune. J'ai même été reçu au ministère du Logement, accompagné d'un des sénateurs de la Drôme. Ces revendications n'ont abouti sur rien de concret.

Pour ma part, concernant mon engagement à la tête de la municipalité, cette situation m'affecte profondément, avec le risque de m'amener rapidement à prendre une décision radicale, comme j'ai pu en faire part à mes concitoyens lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier. L'ensemble de mon conseil municipal, toutes sensibilités confondues, qui vit également très mal cette situation, se dit lui aussi que son engagement n'a plus beaucoup de sens dans de telles conditions.

Aussi, je sollicite un rendez-vous afin d'en discuter de vive voix et vous propose une rencontre à Châteauneuf-sur-Isère pour mieux appréhender le contexte, notre commune n'est située qu'à dix minutes de la gare TGV de Valence.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Le Maire,
Frédéric VASSY.

Une copie de ce courrier est adressée pour information à Monsieur le Préfet de la Drôme, Madame la Préfète de Région, Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Drôme, Mesdames et Messieurs les Parlementaires de la Drôme, Monsieur le Président de Valence Romans Agglo.



Séance du 18 novembre 2023

Contrat de mixité sociale intercommunal de Valence Romans Agglo : le conseil municipal a autorisé Monsieur le maire à signer ce contrat qui présente les ambitions d'un contrat de mixité sociale, les objectifs de rattrapage 2023-2025, les engagements en faveur du logement social de chaque commune et les projets de logements sociaux 2023-2025 pour chaque commune.

Subventions aux associations : le conseil municipal a décidé d'attribuer différentes subventions aux associations de la commune.

Séance du 16 décembre 2023

Plan local d'urbanisme : Un nouveau débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) s'est tenu au sein du conseil municipal.

Recensement de la population : le conseil municipal a décidé de recruter 8 agents recenseurs et un agent recenseur

QUELQUES DÉCISIONS du conseil municipal

réserve pour la période du 8 janvier au 17 février, et a fixé la grille de rémunération de ces agents.

Projet de salle de sport polyvalente : Le conseil municipal a approuvé les travaux de construction de la salle de sports polyvalente, pour un montant de 838 662,60€ hors taxes et a sollicité l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Le conseil municipal a également autorisé Monsieur le maire à déposer pour la commune une demande de permis de construire relative à la construction de cette salle de sport.

Séance du 29 janvier 2024

Débat d'orientation budgétaire : le conseil municipal a débattu des orientations 2024 pour le budget de la commune, sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire qui expose notamment les données générales sur la commune et le contexte budgétaire et financier au niveau national, la structure et la gestion de la dette, les orientations budgétaires.

Projet de salle de sport polyvalente : le conseil municipal a confirmé sa volonté d'effectuer ces travaux pour un montant de 838 662,60€ hors taxes et a sollicité l'octroi d'une nouvelle subvention auprès de Valence Romans Agglo au titre du Fonds de Concours.

Séance du 04 mars 2024

Plan Local de l'Habitat 2024-2029 de Valence Romans Agglo : Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de Plan Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 de Valence Romans Agglo.

Le PLH est un document stratégique de programmation, outil de l'intercommunalité pour définir sa politique locale en matière d'habitat à l'échelle du territoire communautaire pour une durée de six ans.

en savoir +

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL :

Lundi 15 avril à 20h30

Lundi 13 mai à 20h30

Lundi 24 juin à 20h30

Les procès-verbaux approuvés et le contenu des délibérations des dernières séances du conseil municipal sont disponibles en intégralité sur le site internet de la commune > Rubrique Vie municipale > Les séances du conseil municipal.



A partir du 21 avril 2024, grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN) et à l'engagement de vos collectivités (la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, le Département de la Drôme, la Région Auvergne Rhône-Alpes), avec le soutien de l'Etat, de l'Europe (FEDER) et la participation d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, **la fibre optique sera disponible sur notre commune.**

Attention : certains foyers peuvent ne pas être encore éligibles à la fibre optique. Plusieurs raisons possibles :

- des travaux doivent encore être réalisés pour déployer la fibre en domaine privé, dans les immeubles collectifs, les lotissements privés ou sur les façades d'immeuble ; une intervention qui nécessite la signature d'une convention avec les copropriétaires ou syndicats de propriété.
- ADN doit débloquer une situation complexe (refus de conventionnement, autorisations en attente, attente de coordinations de travaux avec un tiers...).

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur : www.ardechedromenumerique.fr – rubrique A quand la fibre chez moi ?

et découvrez les modalités d'accès au Très Haut Débit sur fibre optique.

Les foyers éligibles à la fibre à l'ouverture commerciale pourront souscrire un abonnement fibre auprès de 9 opérateurs disponibles : Bouygues Telecom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, Rézine et SFR

Pour toute question, contactez la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local – du lundi au vendredi 8h-20h) ou rendez-vous sur la Foire aux Questions d'ADN : <https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>



Les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024.

À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France. L'élection aura lieu en un tour.

Les électeurs inscrits sur la liste électorale principale et la liste complémentaire européenne (citoyens européens) pourront prendre part au scrutin.

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur service-public.fr / interroger votre situation électorale.

Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1^{er} mai 2024 pour les inscriptions en ligne via le site service-public.fr
- au 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie.



LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL

ADRESSAGE POSTAL

Suite à différents problèmes rencontrés lors du recensement, nous invitons les propriétaires ou les locataires à indiquer leur numéro d'adresse sur leur boîte aux lettres ou/et à l'entrée de leur habitation.

CONSIGNES DE JARDINAGE

L'arrivée du printemps me permet de vous rappeler certaines consignes de jardinage :

- Les haies doivent être taillées à l'aplomb de vos limites afin de permettre un meilleur passage pour les piétons et les véhicules.

- Les tondeuses, débroussailleuses, disqueuses, etc... sont interdites les dimanches et jours fériés (arrêté préfectoral n°26-2023-07-11 du 11 juillet 2023 réglementant les bruits de voisinage).

STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

En zone bleue, la durée du stationnement est limitée :

- 30 minutes devant les commerces (15' devant le bureau de tabac)

- 2 heures dans le village

- 3 heures en zone de Rovaltain

Pensez à l'apposition du disque sur le tableau de bord de votre véhicule ! Veuillez respecter le marquage au sol pour le positionnement de vos véhicules lors des stationnements afin d'éviter la perte de place ; plusieurs véhicules ont déjà fait l'objet de verbalisations.

Au groupe scolaire du Châtelard, dans la rue des Crayons, il vous est demandé de ne pas déposer vos enfants en vous arrêtant au milieu de la voie de circulation, ce qui ralentit le trafic, voire entraîne des bouchons qui n'ont pas lieu d'être en raison des derniers aménagements effectués par la commune.

DIVAGATION D'ANIMAUX

Les beaux jours arrivent et les promeneurs aussi ! Je rappelle donc que la divagation d'animaux sur la voie publique (chien, chat, poule, cheval, etc) engage obligatoirement la responsabilité de leur propriétaire, lequel pourra faire l'objet d'une procédure pour divagation.

Mentionnons que les chiens et les chats doivent être pucés ou tatoués et vaccinés, les chevaux répertoriés, et surtout ces derniers ne doivent causer aucune nuisance au voisinage.

J'invite les personnes à me signaler les divagations d'animaux, mais surtout à les laisser où ils se trouvent, en général dans la campagne, ils ne sont pas très loin de leur habitation et rentrent d'eux-mêmes.

Sur la commune, plusieurs chiens ont attaqué des poulaillers. L'arrangement entre les tiers est de mise, mais ces faits peuvent également faire l'objet d'une procédure judiciaire en cas de non prise de conscience et de responsabilité du propriétaire du chien.

QUATRE EMPLOYÉES MUNICIPALES PARTENT EN RETRAITE



La municipalité a mis à l'honneur quatre agents de la commune à l'occasion d'une réception à la mairie, vendredi 26 janvier en fin d'après-midi. Ces quatre employées municipales ont fait valoir leur droit à la retraite. Deux travaillaient comme agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) : Laurence Parnay depuis le 8 septembre 1994 et Roselyne Urbain depuis le 1^{er} septembre 2000. Élisabeth Desroche était chargée de la surveillance lors du service de restauration scolaire depuis le 1^{er} décembre 2008. Véronique Lanlo était agent polyvalent du service de restauration scolaire depuis le 1^{er} septembre 2023.

CCAS



Vous êtes intéressés par un logement social ?

Enregistrez votre demande sur internet : demande-logement-social.gov.fr.

Quand vous avez reçu votre numéro unique départemental (NUD), il est intéressant d'informer la mairie de votre demande afin que nous puissions positionner votre dossier auprès des commissions d'attribution des logements (CAL).

Pour ce faire, merci d'envoyer par mail à accueil@chateaufurisere.fr (ou déposer à l'accueil de la mairie) une copie de votre demande (cerfa n°) ainsi que les justificatifs.

Pour les personnes qui travaillent dans une entreprise de plus de 10 salariés, quand vous avez votre NUD vous devez créer un compte sur All'In.fr et vous positionner vous-même sur les logements éligibles "Action Logement". Il est également intéressant de déposer votre dossier en Mairie.



800 06 66 66

appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe en France

Face à la canicule de plus en plus présente, des actions de prévention ont été mises en place.

Les personnes de plus de 60 ans et les personnes handicapées constituent une population qu'il convient d'aider, étant le plus exposée aux risques de températures élevées.

Le CCAS tient un registre confidentiel, qui a pour finalité exclusive, de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès de ces publics en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. La Mairie prendra contact avec vous lors des fortes chaleurs.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire une personne qui peut être concernées, des formulaires sont à votre disposition en Mairie ou par téléphone au 04 75 71 83 88.

Pour toute information complémentaire :

Vous pouvez consulter le site du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé à l'adresse suivante :

<http://social-sante.gov.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule-et-chaleurs-extremes>

URGENCE

114



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Moyens de contact



VISIO



TCHAT



IMAGES



SMS

Où nous trouver ?

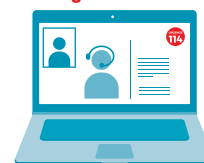
Notre application **Urgence 114** à télécharger sur votre store

URGENCE
114

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

Notre site internet :
urgence114.fr





Parce qu'aujourd'hui, plus que jamais, il faut pouvoir accéder aux soins sans se ruiner, la commune de Châteauneuf-sur-Isère adhère au dispositif « Ma commune ma santé » de l'association Actiom, avec pour objectif d'apporter à tous les Châteauneuvois une réponse durable, citoyenne et solidaire aux problématiques de coûts des mutuelles.

Dans une réelle démarche d'action sociale, l'association négocie des tarifs de groupe attractifs auprès d'un réseau de partenaires mutualistes. En s'inscrivant dans le dispositif « Ma Commune Ma Santé » d'Actiom, la commune permet d'accéder à des solutions de complémentaire santé claires, lisibles, reposant sur le principe de la mutualisation... et donc à tarifs modérés !

Cette solution offre le choix entre 3 partenaires de complémentaires santé et jusqu'à 7 niveaux de garantie pour répondre aux attentes de chacun, avec des solutions pour les actifs et les seniors sans limite d'âge à la souscription.

À Châteauneuf-sur-Isère, une permanence mensuelle d'Actiom se tient à la mairie tous les 3^e vendredi du mois. Cette permanence gratuite permet à tout un chacun de rencontrer le conseiller Actiom (M^{me} CHALAYE), de faire le bilan de sa couverture santé actuelle et d'être accompagné pour trouver la mutuelle qui lui correspond, à un tarif négocié, pour répondre au mieux aux problématiques de santé et de pouvoir d'achat.

+ d'infos

- Permanence ACTIOM – 3^e vendredi du mois sur rendez-vous uniquement
- RDV préalable au 05 64 10 00 48

POINT SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement de la population s'est achevé le samedi 17 février dernier. La collecte des questionnaires s'est bien déroulée, dans les temps. Bravo et merci à nos agents recenseurs.



Notre commune comporte un peu plus de 2150 logements. Nous ne disposons encore pas des chiffres officiels quant au nombre exact d'habitants recensés (l'INSEE doit effectuer pour cela des vérifications et pondérations) mais il apparaît une tendance à l'augmentation de la population châteauneuvoise.

L'INSEE devrait publier sur son site les résultats de ce recensement d'ici la fin de l'année.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-26084#chiffre-cle-2>

N'hésitez pas à le consulter : c'est une mine d'informations sur notre commune !



Tous les jeunes français ont l'obligation de se faire recenser directement à la mairie de leur domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr.

Dans les 2 cas, il doit présenter une pièce d'identité, le livret de famille en entier et un justificatif de domicile.

Une fois recensé, le jeune reçoit une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, baccalauréat...). Environ 1 an après, il sera convoqué à la Journée Défense Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Le jeune sera inscrit d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Après avoir fait le recensement citoyen et jusqu'au 25 ans, il convient de signaler tout changement de situation (déménagement, situation familiale, situation professionnelle), au centre du service national et de la jeunesse.

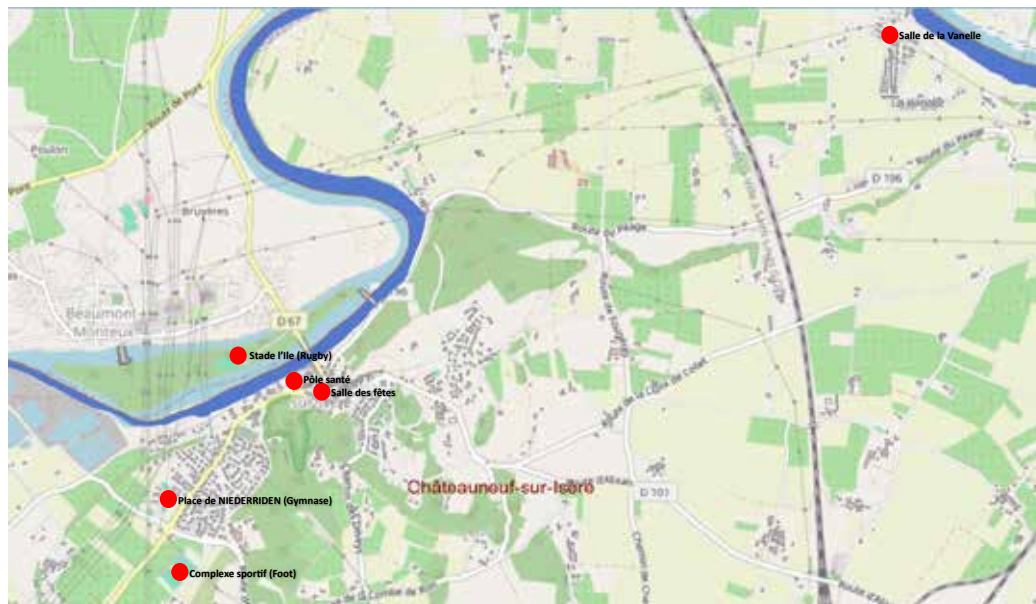
TRAVAUX INFRASTRUCTURES

DÉFIBRILLATEURS

À ce jour, la mairie entretient six défibrillateurs sur la commune :

1. à la salle des fêtes
2. au Pôle Santé
3. au stade de l'Île (terrain du rugby)
4. au complexe sportif de Brignon (terrain de foot)
5. Place de Niederrieden (Gymnase)
6. à la salle de la Vanelle (installé en 2023)

L'installation d'autres défibrillateurs est à l'étude.



COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE

L'espace cinéraire de ce colombarium étant complet, un nouveau, de 50 niches, a été installé. Il a été fabriqué par les Ets Scalbert de Chanos-Curson.

Coût des travaux : 35 000 €.



AIRE DE JEUX

SITUÉE AU GYMNASE

En avril 2024, installation d'une structure avec tobogan, corde, ... pour les enfants de 2 à 10 ans.

Coût : 11500 € TTC



TRAVAUX DE VOIRIE DU LOTISSEMENT DE BRIGNON ET DU CHEMIN CREUX

Ces travaux devraient se terminer à l'automne 2024.



RUE TRAVERSANTE

Réfection complète de la rue Traversante, avec création de trottoirs et création d'un réseau d'eaux pluviales pour le traitement des eaux de ruissellement.

Coût des Travaux : 180 000 € HT.



SALLE DE SPORT POLYVALENTE

L'équipe municipale a décidé la construction d'une salle polyvalente à proximité du gymnase. Les travaux devraient débuter cet été pour une durée de 6 mois. Le projet consiste en la construction d'une halle, d'une surface de 1 400 m², qui comprendra des terrains de basket, badminton, handball, et pourra accueillir diverses manifestations (banquets, vide-greniers, etc).



Le bâtiment sera constitué d'une seule salle, fermée sur les quatre côtés par des persiennes et des panneaux coulissants, sur une hauteur de 2 m 50. Au-delà de cette hauteur et jusqu'à la charpente, seront installés des filets microperforés anti-pluie et anti-vent.

La structure sera en bois lamellé collé, avec toiture monopente pour être recouverte de panneaux photovoltaïques orientés plein sud.

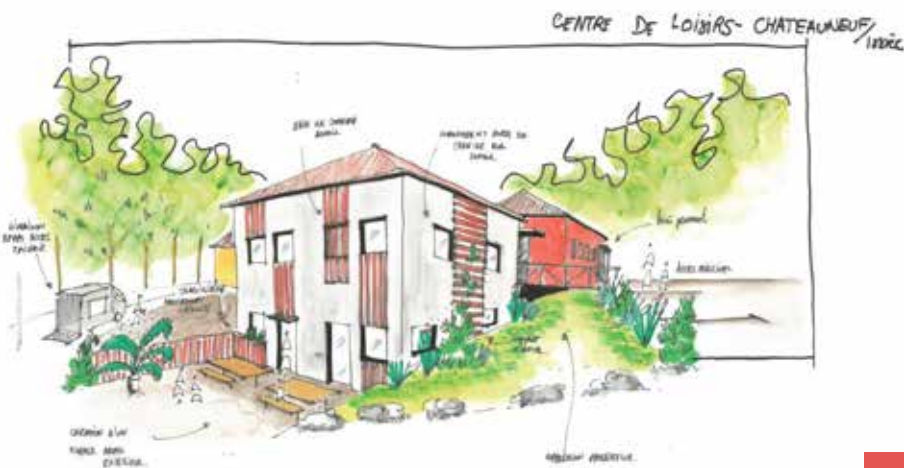
Le bâtiment sera dédié à l'accueil des matchs et des manifestations de plein air. Aucun sanitaire, vestiaire et chauffage ne sont prévus à l'intérieur. Sanitaires et vestiaires sont présents dans le gymnase actuel.

Coût de ce projet 1 000 000 €.

GRUPE SCOLAIRE DU CHÂTELARD

Dans les anciens logements des instituteurs ont été installées deux salles avec sanitaires. La salle à l'étage sera mise à disposition du groupe scolaire pour un projet pédagogique.

Coût des travaux : 230 000 € HT.



CENTRE DE LOISIRS L'ARC-EN-CIEL

L'agrandissement du centre de loisirs devrait débuter en mai 2024. Ces travaux de restructuration permettront de passer d'une capacité d'accueil de 80 à 120 enfants grâce à la création d'un grand réfectoire, d'une salle de repos de 65 m², d'une salle de jeux de 53 m², d'une véranda chauffée et de sanitaires et vestiaires adaptés.

Coût de ce projet 600 000 €.

AUTRES PROJETS DE VOIRIE POUR 2024

- Réfection de la voirie, route de la Vanelle
- Réfection de la voirie, route de Fouillouse

URBANISME

Devant vos interrogations et certains constats effectués il est important de vous rappeler les principales règles à respecter en matière de démarches liées aux opérations d'urbanisme.

Si toutefois des doutes subsistent, n'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir des précisions auprès du service urbanisme (urbanisme@chateauf-surisere.fr).

Vous avez l'obligation de déposer une déclaration préalable si vous avez pour projet de :

- modifier l'aspect extérieur de votre construction,
- créer, modifier ou remplacer votre clôture et/ou portail,
- créer, d'agrandir ou de supprimer une ouverture,
- changer de matériaux ou la teinte des portes, volets, fenêtres,
- installer des panneaux photovoltaïques en toiture,
- installer des climatiseurs, pompe à chaleur extérieur,
- implanter une piscine, même hors sol, de plus de 10 m²,
- changer la destination d'un bâtiment,
- créer de la surface de plancher et/ou d'emprise au sol, de 5m² à 20 m² avec une possibilité jusqu'à 40 m² pour les bâtiments à usage d'habitation dont la surface de plancher cumulée est inférieure à 150 m²,
- créer une véranda, un abri de jardin, un abri voiture, une serre, autre annexe (abri à bois, local vélo.....).

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Nota Bene : Aucune déclaration pour une construction inférieure à 5 m² (surface de plancher et/ou emprise au sol), non cumulable. Vous devez cependant respecter les règles du PLU (et notamment les secteurs d'inconstructibilité).



CARTOGRAPHIE DU RISQUE INONDATION PAR L'ISÈRE

Depuis l'approbation du précédent PLU en date du 16 décembre 2011, une nouvelle connaissance des zones inondables provenant, notamment, de l'étude de la basse Isère, menée par le CEREMA, et des évolutions réglementaires récentes, concernant principalement les ouvrages de la Compagnie nationale du Rhône (CNR), ont été produites et impactent le développement de l'urbanisation en zone à risque inondation de la Commune.

Deux réunions se sont déroulées le 25 septembre et le 19 octobre 2023 afin que le pôle risque de la Direction départementale des Territoires (DDT) présente à la Mairie les zones inondables situées à l'arrière des ouvrages CNR.

Ainsi au regard de la réglementation actuelle, la production d'une cartographie du risque inondation intégrant le risque de défaillance des ouvrages CNR est devenu indispensable.

EN RÉSUMÉ :

- Jusqu'au barrage, la zone inondable se cantonne au lit mineur de l'Isère et à un secteur sans enjeux dans le méandre des Moulins. À l'aval du barrage les débordements sont plus importants que ceux recensés dans le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et touchent quelques bâtiments entre l'Isère et la route des Beaumes, et au niveau des places des Carriers et de l'Isère.
- À l'aval des carrières, à l'arrière des ouvrages CNR bordant la rive gauche de l'Isère, le pôle Risques a élaboré une cartographie des zones inondables par défaillance de ces ouvrages. La zone inondable modélisée impacte principalement des zones agricoles et naturelles, et ponctuellement des enjeux plus importants tels que le Palais des Congrès, la résidence « Le Domaine du Lac », le camping « Le Soleil fruité » et les carrières.

En ce qui concerne le PLU en révision, les zones inondables de l'Isère impactent les projets d'activités de loisirs et de tourisme, les centrales photovoltaïques et, de façon moins prononcée, les bâtiments, repérés au zonage du PLU comme susceptibles de changer de destination (habitat).

Au vu de la situation particulière de la commune de Chateauf-sur-Isère et dans l'attente de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les autorisations d'urbanisme situées en zone inondable de l'Isère seront systématiquement adressées au pôle risque de la DDT pour examen et avis.



Est consultable sur le site internet de la commune, dans la rubrique urbanisme, **le contenu du nouveau Porter à connaissance du risque Inondation par l'Isère (édition de novembre 2023)**.

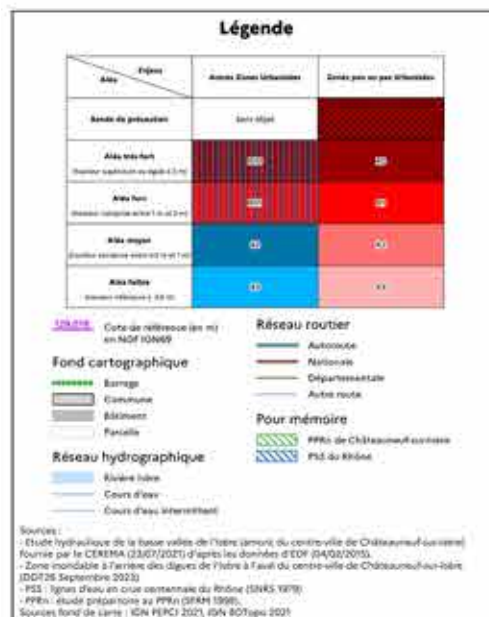
-Lettre du Porter à connaissance en date du 28 novembre 2023

-cartographie du risque inondation par l'Isère (édition de novembre 2023)

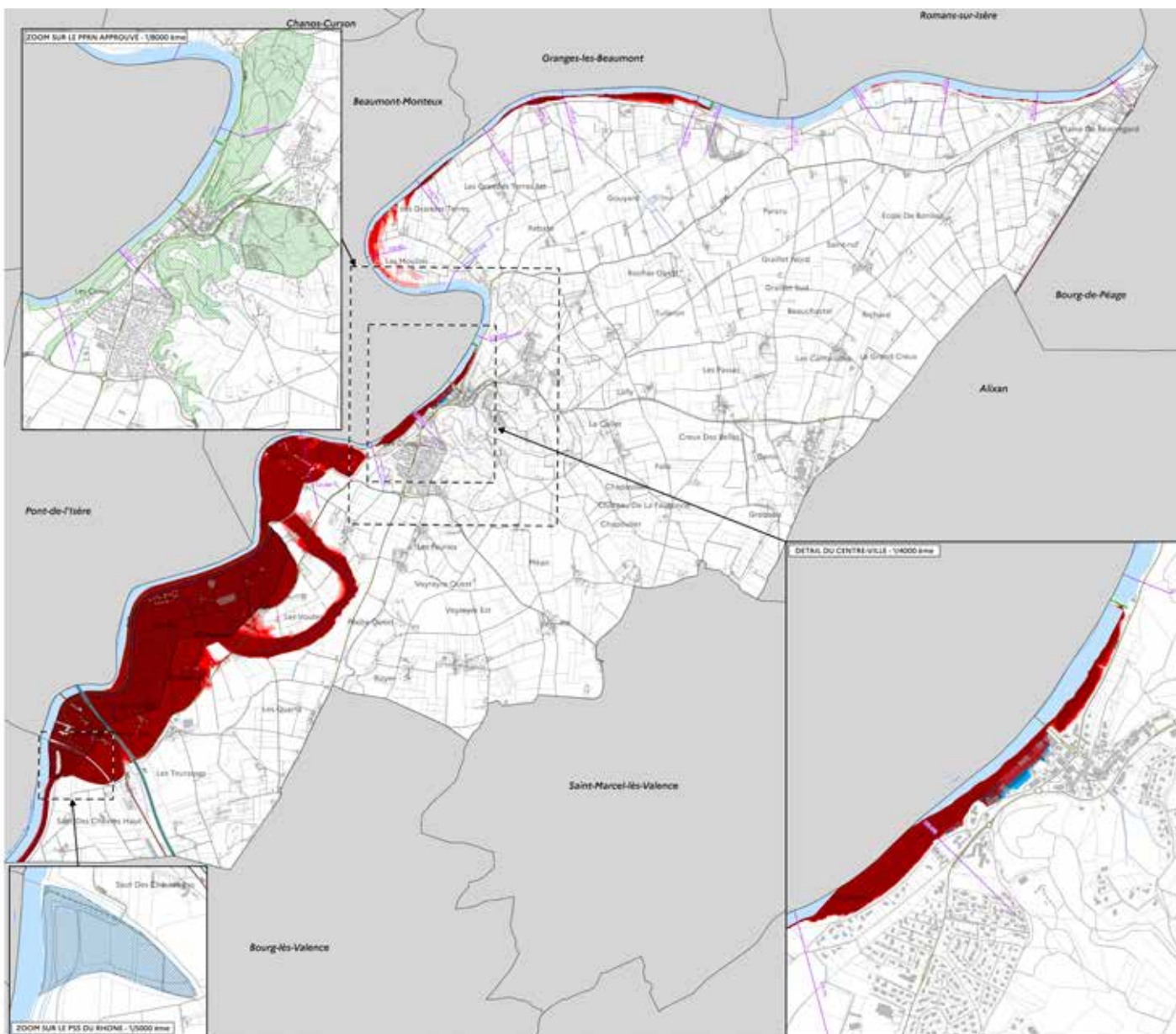
-proposition de règlement du 28 novembre 2023

La carte ci-dessous permet d'appliquer les principes de gestion de l'urbanisation en zone inondable.

- Les zones non urbanisées soumises au risque d'inondation, quel que soit son niveau, restant préservées de tout projet d'aménagement afin de ne pas accroître la présence d'enjeux en zone inondable.
- Les zones déjà urbanisées ne doivent pas s'étendre en zone inondable. Toutefois, en zones urbanisées, afin de permettre la gestion de l'existant et le renouvellement urbain, des adaptations à ce principe peuvent être envisagées.
- D'une manière générale, la vulnérabilité des zones urbanisées ne doit pas être augmentée.



Cartographie du risque inondation par l'Isère



SÉCURITÉ À VÉLO ÊTRE VISIBLE DE JOUR COMME DE NUIT... C'EST VITAL

La sécurité à vélo est une priorité essentielle pour tout cycliste, et l'une des clés de cette sécurité réside dans la **visibilité**.

Que ce soit en plein jour ou sous l'obscurité de la nuit, **être bien vu sur la route est crucial pour éviter les accidents**.

Pour assurer sa propre sécurité et protéger les autres usagers de la route, **chaque cycliste doit se rendre visible**.

Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : **57 % de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés (source FUB). Même en ville, sans éclairage ou accessoires réfléchissants, le cycliste est visible uniquement à 30 mètres, contre environ 150 mètres dès qu'il est bien équipé**

C'est pour sensibiliser un maximum de cyclistes que Valence Romans Mobilités vous informe **des conseils pratiques pour rester visible à vélo** en toutes circonstances :

- Optez pour **des vêtements et accessoires réfléchissants**
- Equipez votre vélo **de dispositifs lumineux**
- Adoptez **des gestes et des comportements sécuritaires** (signalez vos changements de directions, empruntez les voies réservées...)
- Restez **vigilants à ce qui vous entoure** (évités la musique ou le téléphone)

Ensemble créons un environnement plus sûr pour tous les cyclistes !



MON LIBÉLO LA SOLUTION POUR TESTER LE VÉLO ÉLECTRIQUE CHEZ VOUS

Vous cherchez une solution de déplacement pratique, économique et respectueuse de l'environnement ? Ne cherchez plus! **Mon Libélo, le service de location de vélos électriques longue durée** mise en place par Valence Romans Mobilités est là pour répondre à vos besoins !

A partir de 17€/mois, Mon Libélo vous offre la possibilité de **louer un vélo électrique pour une durée de 3 ou 6 mois**, (renouvelables dans la limite d'un an et des disponibilités - hors vélo cargo) avec la garantie que le vélo vous appartient pendant cette période.

Vous avez le choix parmi notre flotte de 120 vélos à assistance électrique, comprenant également 3 vélos cargo à assistance électrique, idéaux pour transporter vos courses ou vos enfants en toute sécurité. La location d'un siège enfant est aussi possible.

Grâce à notre système de réservation en ligne, la démarche pour obtenir votre vélo est simplifiée au maximum.

En optant pour Mon Libélo, **vous contribuez activement à la réduction de votre empreinte carbone, tout en favorisant une mobilité plus fluide et plus respectueuse de l'environnement**.

En effet, chaque kilomètre parcouru en vélo électrique est autant de voiture en moins sur nos routes, ce qui se traduit par une diminution de la pollution atmosphérique et sonore.

C'est la solution idéale pour tester votre utilisation du vélo électrique avant de passer à l'acte d'achat.

Plus d'informations sur le site :
www.valenceromansmobilités.fr





COMPOSTAGE COLLECTIF

La loi Agec (loi anti gaspillage pour une économie circulaire) prévoit que depuis le 1er janvier 2024, tous les ménages disposent d'une solution pour trier leurs biodéchets. C'est aux collectivités de proposer des solutions permettant aux ménages volontaires d'effectuer ce tri à la source.

Rappelons que c'est Valence Romans Agglo qui détient la compétence de la gestion des déchets et qui assure la collecte et le traitement des ordures ménagères, la collecte et la valorisation des déchets recyclables, la gestion des déchèteries et la gestion des conteneurs.

Trois sites de compostage collectif fonctionnent sur la commune : Rue des Crozes, place des Carriers à proximité de la MFR, et au quartier de la Vanelle. Pour des raisons de sécurité et de gestion, les composteurs sont fermés par un cadenas ; pour pouvoir y accéder, il faut s'inscrire en mairie en complétant un formulaire.

Après avoir organisé une réunion d'information sur le compostage collectif début février, la municipalité vous propose une nouvelle rencontre, le jeudi 28 mars 2024 à 18h30 au site de compostage près de la MFR. Cette réunion aura pour objet de vous présenter de manière concrète et pratique l'utilisation des composteurs. Des agents de Valence Romans Agglo seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Cette rencontre permettra également de former de nouveaux référents de site, de mettre en relation les référents et les utilisateurs de chaque site. Pour pouvoir fonctionner convenablement, chaque site doit être supervisé par un ou plusieurs référents.

L'installation d'un site de compostage collectif à proximité du gymnase est à l'étude. Il est important que les personnes, qui sont en recherche d'un composteur collectif sur la partie ouest du village, se fasse connaître en mairie.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024/2025

Elles concernent :

- les enfants nés en 2021
- les nouveaux arrivants sur la commune tous niveaux confondus
- les enfants passant au CP (pour l'école du Châtelard seulement)

Vous pouvez procéder à l'inscription scolaire en fournissant en mairie les documents suivants :

- *Dossier d'inscription scolaire complété, à télécharger sur le site internet de la commune*
- *Livret de famille (pages parents et enfants) ou acte de naissance de l'enfant,*
- *Justificatif de domicile récent (pour les personnes hébergées, justificatif de domicile de l'hébergeant et une attestation sur l'honneur d'hébergement signée des deux parties)*
- *Jugement de divorce ou tout document relatif à la garde de l'enfant, le cas échéant.*
- *Attestation d'assurance scolaire pour l'enfant (responsabilité individuelle et dommages-accident)*

Pour toutes questions, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : scolaire@chateaneufsurisere.fr

Dès que l'inscription administrative en mairie sera réalisée, elle sera transmise au directeur de l'école concernée. Un message par mail vous informera de la transmission du certificat d'inscription au directeur d'école, vous pourrez alors vous présenter aux écoles, muni du carnet de santé de votre enfant, du certificat de radiation de l'école précédente (dans le cas d'un changement d'école).

Permanences d'inscription à l'école maternelle du Châtelard, sans rendez-vous

- lundis 11 et 25 mars de 8h30 à 16h
- lundi 8 avril de 8h30 à 16h
- lundi 6 mai de 8h30 à 16h

Si aucune date ne vous convient, vous pouvez contacter l'école au 04 75 71 81 59.

Permanences d'inscription à l'école élémentaire du Châtelard sans rendez-vous

- lundis 11 et 25 mars de 8h30 à 16h
- lundi 8 avril de 8h30 à 16h
- lundi 6 mai de 8h30 à 16h
- lundi 27 mai de 8h30 à 16h

Si aucune date ne vous convient, vous pouvez contacter l'école au 04 75 71 85 66.

École A Dureau-Bonlieu

Attention, la carte scolaire sur la commune a été modifiée. Pour toute demande d'inscription à l'école de Bonlieu, merci de contacter le service scolaire de la mairie au 04 75 71 83 88 ou par mail scolaire@chateaneufsurisere.fr

Il faudra ensuite prendre rendez-vous auprès du directeur au 04 75 72 59 76.

L'inscription au sein de l'école de Bonlieu est acquise pour toute la scolarité de l'enfant, jusqu'en CM2. Il n'est pas nécessaire de refaire une inscription pour l'entrée au CP.

SCOLAIRE

PARTICIPATION
MUNICIPALE AUX
ÉCOLES

- Un crédit de 58 € par an et par enfant pour l'achat des fournitures scolaires.
- Les transports en car lors des sorties scolaires et pédagogiques.
- 60 € par enfant pour une semaine de classe découverte (15 €/nuitée).



Avant les vacances de Noël, le père Noël de la municipalité a distribué, dans chaque classe un cadeau d'une valeur de 70 euros. Chaque enfant a partagé un goûter avec ses camarades. Et pour les petites sections de maternelle, Bonlieu et Châtelard, la chaussette de Noël brodée à leur prénom a été distribuée.



Depuis la rentrée de septembre, des activités ont été mis en place pendant la pause méridienne. Les enfants ont le choix entre le bricolage, le yoga, les jeux de société, ou simplement se retrouver sur un temps calme pour discuter et lire avec ses camarades.



Les animateurs de la pause méridienne ont organisé avec les enseignants une journée pull de Noël. De nombreux enfants avaient également participé, avec des pulls aussi colorés et originaux que les autres. Ambiance au rendez-vous !!





Avant les vacances de février, l'école de Bonlieu a ouvert ses portes aux parents et grands-parents pour le fabuleux carnaval de l'école. La farandole effectuée au milieu du public fut riche en éclats de rire.

Trois classes du groupe scolaire du Châtelard sont parties cette année en classe de découverte à Buis les Baronnies, au centre de la Fontaine d'Annibal. Au programme, activité nature et cuisine.



Fabrication carte nature



randonnée dans les oliviers



peinture naturelle à base de végétaux

PSC1

Une deuxième journée de formation aux gestes de premiers secours (PSC1) a été organisée dans les locaux de l'école du Châtelard le lundi 19 février.

Dix agents communaux des deux écoles ont participé à cette formation : ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ainsi que le personnel de la cantine.

La journée s'est divisée en deux parties : théorie et apprentissage des gestes le matin, puis cas pratiques et mise en situation l'après-midi. Tous les participants ont obtenu leur diplôme !

Pour les agents qui travaillent en milieu scolaire avec des enfants, il est important de pouvoir agir et pratiquer les premiers secours en cas d'accident.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



19 MARS, 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

Présence du CMJ aux commémorations auprès de la FNACA

AVRIL 2023

Après-midi pétanque avec le Club des Candidats Centenaires Châteauneuvois

FÉVRIER 2024

Conjointement avec la MJC, les jeunes conseillers municipaux ont organisé et participé à une rencontre/débat sur le thème du harcèlement scolaire et par extension sur tout type de harcèlement.



NOVEMBRE 2023

Les jeunes élus du CMJ ont participé au voyage organisé par le Comité du jumelage. L'occasion pour eux de découvrir le village de Niederrieden, ses habitants, les spécialités culinaires et de participer aux activités organisées pour eux : parc d'attractions, visites, patinoire et le top du top une dernière soirée, "une boom", durant laquelle chansons et danses des 2 pays se sont joyeusement mêlées.....

**7 ET 8 OCTOBRE 2023**

Le CMJ à Chemin des artistes 2023 -Enquête auprès de 2 artistes



HERVÉ LE FUR PRÉSENTÉ PAR MARGAUX

"Hervé le Fur est un artiste dessinateur. Ses dessins consistent à reproduire des personnes célèbres, ou des scènes de films sur un papier très lisse et très blanc pour renforcer les contrastes. Sa

technique est de travailler et de dessiner comme on lit : de haut en bas et de la gauche vers la droite, cm par cm. Il a utilisé le stylo à bille puis est passé au crayon graphite, du 10H au 10B pour avoir le choix de teintes de gris mais également pour travailler avec précision."



LAURENCE ALLART PRÉSENTÉE PAR CONSTANTIN

"Laurence Allart est céramiste sculptrice. Très attirée par les activités manuelles, elle s'essaie à la poterie et a une préférence pour le modelage plus minutieux et plus précis. Elle rencontre une personne influencée par le japon et lui sculpte un buste de japonaise. Suite à des recherches historiques, elle est sensibilisée au vécu des femmes japonaises au 16^e siècle.

Elle en fait son cheval de bataille et transcrit à travers son travail leurs histoires. Laurence Allart approfondit sa technique de modelage au cours du temps, techniques mixtes d'émailage brillant, mate ou poudré. Ses sculptures de carpes kois, bustes, scènes de vie japonaise (auxquelles elle intègre des souvenirs personnels) nous invitent au voyage et à la curiosité."



Sculpture de Florence Odin

Chemin des artistes
7 ET 8 OCTOBRE 2023



Orchestre à plectre régional Rhône-Alpes
pour une générale avant concert



Orchestre à plectre régional Rhône-Alpes 14 OCTOBRE 2023

Salon du livre
5 NOVEMBRE 2023



"Roméo et Juliette (à peu près)",
une création de la compagnie Via Nova

Théâtre 8 DÉCEMBRE 2023

retour sur l'Été à Châto 2023



7 juillet 2023
Spectacle de la Compagnie de danse Le Studio



11 juillet 2023
Concert du groupe les Maloni Fipagi à l'église



21 juillet 2023
Marché artisanal



28 juillet 2023
Projection en plein air du film « Presque » de et avec Alexandre Jollien et Bernard Campan



3 août 2023
Concert Ensemble vocal Delta



29 août 2023
Concert du Duo « Lune et l'autre »

Médiathèque

Samedi 9 décembre dernier, vous étiez nombreux à être venu célébrer avec toute l'équipe les 20 ans de la médiathèque. Une belle journée pleine de jeux, de cadeaux, de musique, de gourmandise et de partage que toute l'équipe a été ravie de vivre avec vous. Merci à tous !

Et parce que nous avons à cœur de toujours vous offrir un service de qualité, toute l'équipe est à nouveau à pied d'œuvre pour vous régaler d'animations cette année encore.

Du 5 mars au 7 avril, dans le cadre de l'animation « Différents mais ensemble » qui invite à porter un autre regard sur le handicap, la médiathèque exposera les œuvres des résidents du Foyer de vie des Hirondelles à Peyrins. Cette exposition donnera également lieu à une rencontre avec les écoliers de Bonlieu. *Exposition en entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque*

Mercredi 20 mars à 18h30 à la médiathèque, la poésie sera à l'honneur avec Cathline Oriol et Rehan Saikh de la Cie A fleur de mots qui proposeront une balade poétique et musicale.

Venez donc goûter aux instants choisis, pépites glanées et moments croustillants extraits des œuvres d'Andrée Chedid, Christian Bobin et... Marcel Proust.

La musique sera notre respiration, une invitation au voyage. *Gratuit, sur inscription au 04.75.71.83.44*

Samedi 6 avril de 10h à 12h, Marina Cluzel, artiste peintre, proposera un atelier dessins mangas, pour vous faire découvrir les techniques pour améliorer vos dessins et créer des personnages ou des créatures.

Tout public, gratuit, sur inscription au 04.75.71.83.44 (Atelier organisé dans le prolongement du Prix Mangavore et de son concours de dessin pour les 11-18 ans. *Renseignements et modalités d'inscription disponibles sur le site : mediatheques.valenceromansagglo.fr ou à la médiathèque*)

Mardi 23 avril de 14h à 16h, les enfants de 5 à 8 ans seront conviés à l'animation « Lectures & crayons », un après-midi récréatif autour de la créativité artistique et de la lecture. *Gratuit, sur inscription au 04.75.71.83.44 un mois avant la date*

Vendredi 26 avril à 10h30, 13h30 et 15h15, venez résoudre l'énigme de l'« Escape game chocolaté » adapté de « Charlie et la chocolaterie » de Roald Dahl. Aidez Charlie et Willy Wonka dans leur quête d'un nouveau lieu d'implantation pour les cacaoyers, menacés par le dérèglement climatique et sauvez la chocolaterie. *Pour les 8-12 ans, gratuit, sur inscription au 04.75.71.83.44 un mois avant la date*

Vendredi 24 mai à 18h, chaussez vos baskets et rejoignez l'équipe de la médiathèque pour une balade contée dans le village. *Gratuit, sur inscription un mois avant la date au 04.75.71.83.44*

Vendredi 7 juin à 18h, l'équipe vous invite à « Troc'lectures », un moment convivial pour échanger sur les lectures de chacun. Qu'il s'agisse de coups de cœur ou coups de griffe, venez partager avec nous en toute simplicité et repartez avec le plein d'idées pour vos lectures d'été. *Gratuit, entrée libre*

Mercredi 19 juin de 14h30 à 17h30, venez jouer à « Mario kart live », un jeu de course qui utilise un kart et la réalité augmentée. Soyez le plus rapide sur le circuit en prenant le contrôle du kart de Mario ou Luigi et faites crisser les pneus pour arriver le premier !

A partir de 7 ans, gratuit, sur inscription au 04.75.71.83.44 un mois avant la date

Retrouvez également Grégory Di Zazzo, animateur numérique 3 vendredis après-midi par mois lors des permanences numériques organisées pour répondre à vos problèmes informatiques (en individuel, sur rendez-vous en vous inscrivant au 04.75.71.83.44 ou à l'accueil de la médiathèque).

Service gratuit, ouvert à tous.



Cet été, vous pourrez également retrouver l'équipe de la médiathèque hors de ses murs à plusieurs occasions :

Jeudis 11 juillet et 29 août, l'équipe vous attendra « A l'ombre des troglodytes » pour goûter avec elle au plaisir de lire sur l'herbe, découvrir une sélection d'ouvrages et partager un moment d'échanges autour de la lecture.

Animation gratuite et ouverte à tous, sans inscription (annulation en cas de pluie)

Rendez-vous directement aux troglodytes et n'oubliez pas chapeaux, casquettes et gourdes !

LA MÉDIATHÈQUE DE CHÂTEAUNEUF VOUS ACCUEILLE AUX HORAIRES SUIVANTS :

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h30 à 12h30

Pas de changement pendant les vacances de Pâques.

La fermeture estivale et les horaires d'été seront communiqués ultérieurement.





CENTRE DE DANSE
Studio



Jeudi 4 juillet

Le groupe Style dance se joint au centre de danse Le studio pour une soirée où se mêleront modern jazz, classique, contemporain et street jazz.

Salle des fêtes à 20h30

Entrée gratuite



Dimanche 14 juillet

Concours de boules, repas, feux d'artifice, bal

Gymnase



Vendredi 2 août

Ensemble Vocal Delta

Eglise 20h30

Participation libre



Samedi 6 juillet

Spectacle
Châteauneuf, Histoire et Patrimoine

Troglodytes



Vendredi 26 juillet

Cinéma en plein air - Film de Eric Besnard "Délicieux"

Place de l'Isère 21h30

Pique-nique pour ceux qui le veulent avant la séance

Entrée gratuite



Samedi 24 août

Théâtre

"Quelque part dans les ronces"

Troglodytes 20h



Vendredi 12 juillet

Chant avec le groupe Maloni Fipagi

Église à 20h30

Participation libre



Vendredi 19 juillet

marché artisanal

Place de l'Eglise de 18h à 23h



Simon DEMAY
alias SIXSOUS

humoriste

date à fixer

Salle des Fêtes

D'autres dates pourront se rajouter au programme

Présidents d'associations

Lors de la cérémonie des vœux 2024, Marie-Pierre Combet, adjointe aux associations, a souhaité **mettre à l'honneur les présidents d'associations** qui ont passé la main en 2023. Ils méritent tous nos remerciements pour leur implication dans la vie associative.

- Maxime Gomez, président de l'association des commerçants,
- Romain Loreau et Paul Robin, présidents du COC,
- Charlène Fiat, co-présidente puis présidente de l'Amicale des écoles du Châtelard.

Châto-Forum

La municipalité a sollicité les associations locales pour participer à un forum qui s'est tenu le samedi 9 septembre. Ce Châto-Forum, comme il l'a été nommé, est un temps privilégié pour permettre aux Châteauneuvois, notamment aux nouveaux habitants, de découvrir une activité sportive ou culturelle et éventuellement de s'y inscrire pour la saison.

En ce début de saison, les associations ont pu se retrouver sur une après-midi au gymnase. Les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir les activités proposées pour la saison 2023-2024.

Ce Châto-Forum sera reconduit en 2024.



Dimanche 5 novembre, la municipalité a félicité des sportifs méritants pour leur engagement.

Laura Grenier, championne de France de twirling bâton (minimes Nat. 2) ;

Guillaume Aubert, champion de France de judo (seniors D3) ;

Arnaud Combet et Rémy Grenier (pour leur belle carrière de rugbyman, puis entraîneurs) ;

Club de foot : Benoît Durieux (arbitre et bénévole de nombreuses années). Robert Comte, licencié section vélo (45 participations aux 100 km de Millau) ;

Centre de formation bouliste : Robin Chauvin (champion Drôme-Ardèche) ;

Club de badminton : Lise Malbos (quart de finaliste au championnat de France vétérans).

Basket Club : Equipe U15 filles - Championnes Drôme Ardèche D1, Equipe U17 Garçons - Champions Drôme Ardèche D3 et Equipe Seniors Garçons - Vainqueurs de la Coupe et Champions Drôme Ardèche D2



CARNET NOIR ANCIENS ÉLUS

Michel TROULLIER

Michel TROULLIER est décédé le 2 juillet 2023.

Il a été conseiller municipal de 1977 à 1983, sous le mandat de Raoul GONTARD et était très impliqué dans le monde associatif.



Aimé PUZIN

Aimé PUZIN nous a quitté le 3 octobre 2023.

Il a exercé les fonctions de conseiller municipal pendant 30 ans, de 1965 à 1995, sous les mandats de Georges LAPAIX, Raoul GONTARD, et Maurice REBATTET.



SOIRÉE DES SÉNIORS

La municipalité et le Club des candidats centenaires châteauneuvois proposent aux séniors de la commune de 65 ans et plus de se retrouver à nouveau pour un moment convivial.

RENDEZ-VOUS PLACE DE L'ISÈRE MARDI 20 JUIN À PARTIR DE 16H



VIN D'HONNEUR

DIMANCHE 7 AVRIL À 11H

avec la participation des

ETABLISSEMENTS
GRANULATS VICAT

**BON APPÉTIT !
BUON APPETITO !
GUTEN APPETIT !
BUEN PROVECHO !**

Le mot des Co-Présidents

Pour la 59^{ème} édition de notre fête, c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons, comme chaque année, les nombreux visiteurs de notre corso.

Sur le thème des « Spécialités culinaires à travers le monde », 16 chars fleuris et sonorisés, accompagnés de 9 grosses têtes de carnaval et de 7 sociétés de musique, défilent à partir de 15 heures. Ils descendront la rue des Remparts et remonteront par la rue des Crozes.

Nous remercions les figurants sur les chars, tous ceux qui participent, de près ou de loin, à la réussite de cette fête. Nous pouvons compter sur le fidèle soutien de la municipalité. Un grand merci à nos annonceurs, nos sponsors, sans qui le corso, ne pourrait perdurer, et aussi aux généreux donateurs des lots de la tombola. Sans oublier nos amis du comité pour leur travail assidu et leur implication durant ces dernières semaines.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 avril 2024 pour « un voyage » gastronomique qui va éveiller vos papilles.

Vive le corso de Châto !

Fabienne Malossanne
Nicolas Robichon

LES GROUPES DE MUSIQUE

Les Babaguettes de Portes-lès-Valence (Drôme)

La Peña El Paso de La Voulté (Ardèche)

L'harmonie Lizieux-Mézenc de Tence (Haute-Loire)

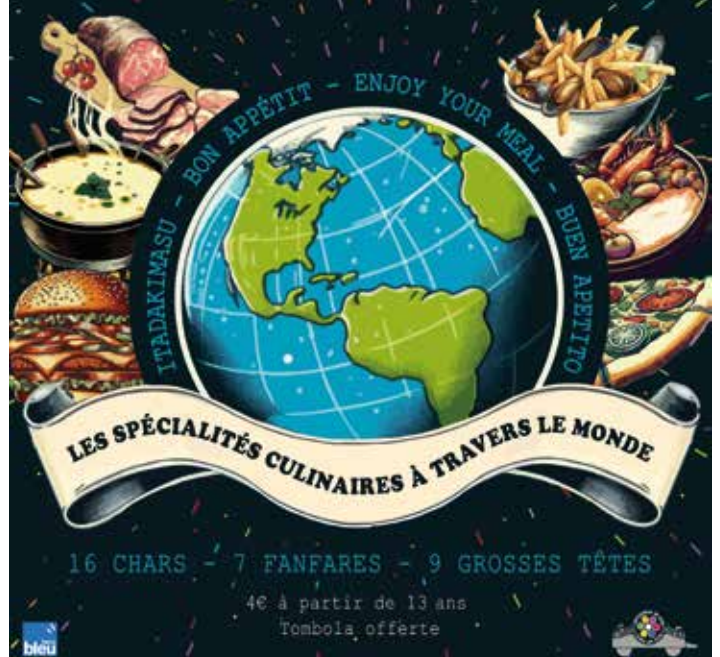
Compagnie Les Arts Rythmiques de St-Félicien (Ardèche)

Batterie-fanfare Lou musicos ardecho du Pouzin (Ardèche)

Canal Chips de Valence (Drôme)

Fanfare Tapacymbal de Dieulefit (Drôme)

CORSO
7 AVRIL 2024
CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE



ÉTAT CIVIL 2023



NAISSANCES

Sérena LUGUIN	28 décembre 2022
Thomas MORIN	05 janvier
Noam PLUMAIN	17 janvier
Emma GIVET	7 février
Maylonn DEFRANCE	12 février
Léo CLAUZEL	14 février
Zack CHAUWIN ROUX	15 février
Laura AMI	17 février
Lilian MOURGAND DESSAUD	13 mars
Luna DURAND	14 mars
Lyla BROËT	25 mars
Ahmed SOW	2 avril
Gabin CHAPELLE	5 avril
Elias LACOUR-EL JARRAZ	20 avril
Noäm OTTONE	27 avril
Emma MELKONIAN	27 avril
Santiago CASTRO FARIA	2 mai
Viktoria VON KANTZOW	3 mai
Mia TRAVERSIER	5 mai
Jules ROLLAND	16 mai
Liam BENEYTO	21 mai
Lou CORTES	6 juin
Inaya PEREIRA	6 juin
Romy CASTELLA	27 juin
Alba COLLIN	29 juin
Garris ROMANET	30 juin
Charly TEANUANUA	9 juillet
Arthur FARIZON	11 juillet
Tomy JAURÉ	14 juillet
Ange PARNAY	16 juillet
Henri BERTHOLON	25 juillet
Fehim LAROUËG	26 juillet
Jules MARCHAND FORCHERON	27 juillet
Lélio PODEVIN	1 ^{er} août
Imran MERABET	2 août
Daren RANORO	2 août
Marius CARNOZIÈRE	06 août
Alba BLANCHARD	14 août
Charlie MUSSARD	28 août
Rayan TASEER	8 septembre
Diego MARRAS	10 septembre
Tidiane ENNABTI	24 septembre
Émilie FERREIRA	26 septembre
Louise LOUNIS	16 octobre
Hanzo BESSET	24 octobre
Eden JOURDAN	26 octobre
Sacha AUBERT	14 novembre
Mahé CANET	8 décembre
Tylia DUMARCHÉ	15 décembre
Lucas PETIT	26 décembre

MARIAGES



Benjamin BERTHIER et Laurie LAUGIER	15 avril
Alejandro DE LA MACORRA LOPEZ et Marine CHEVAL	15 avril
Thibault MAZOYER et Maroussia POMORSKI	20 mai
Romain FETICK et Charlène FOURNIER	17 juin
Alexandre LOPEZ et Jobet VINAS FABRE	24 juin
Béranger AUZAS et Amandine CARRILLO	24 juin
Nicolas PROT et Stéphanie COURTIAL	24 juin
Gilles PANNIER et Christelle MAURICE	1er juillet
Mickaël FLEURET et Fanny DJOUADI	15 juillet
Benjamin BAUDOUIN et Victoria CHAPELLE	5 août
Fabien SARZIER et Caroline PERMINGEAT	19 août
Romain CIARLONE et Juliette MOURIER	26 août
Joris ROUX et Maëva BEAL	26 août
Werner MARTEL et Johanna REYNAUD	2 septembre
Théo CUISSINAT et Juliette JUBLOT	9 septembre
Damien VILLEMANT et Dorine BLANC	9 septembre
Hervé MORGANT et Nathalie BRUN	9 septembre
Stéphane MAISONNEUVE et Jennifer JÉRÔME	16 septembre
Jérémy BERNARD et Mélanie LEROY	23 septembre
Julien OLIVIER et Marie-Angéline KULIGA	18 novembre

DÉCÈS

Christine COMBE vve Aoustet	2 janvier
Jean DE WREDEN	7 janvier
Patricia ZBOROWSKI	9 janvier
Gilles FIN	22 janvier
Raymond BOUCLY	30 janvier
Fernand MARCOVAL	15 février
Michelle CARRE	30 janvier
Santiago RUIZ	15 mars
Claude BARGE	13 avril
Corine LACHAUD ép. LANGLOIS	14 avril
Rolande LOISELEUX ép. DOHR	24 avril
André MAZALLON	11 mai
Agnès MONIER ép. MOREAU	28 mai
Denis PENEL	2 juin
Michel TROULLIER	2 juillet
Lucien CROZE	13 juillet
Marie-Thérèse DARET vve DE SARTIGES	11 août
Georges ROCHE	11 août
Éric CHANDRU	17 août
Gilbert DANNONAY	18 août
Vincent ITIER	22 août
Henri HONORIN	24 août
Robert FUMA	24 août
Lucette REBATTET ép. GALLIX	29 septembre
Viviane BURGER	24 septembre
Aimé PUZIN	3 octobre
Didier DEZARNAUD	8 octobre
Jean BOUQUET	21 octobre
René FRANCOIS	6 novembre
Thierry BOUGEL	22 septembre
Robert PROST	1 ^{er} décembre
Rémy LARCHER	7 décembre
Raymond CHALAMET	13 décembre
Odile CORRÉ vve MACÉ	25 décembre



Benjamin **BERTHIER** et
Laurie **LAUGIER**
15 avril



Alejandro **DE LA MACORRA LOPEZ**
et Marine **CHEVAL**
15 avril



Thibault **MAZOYER**
et Maroussia **POMORSKI**
20 mai



Romain **FETICK**
et Charlène **FOURNIER**
17 juin



Béranger **AUZAS** et
Amandine **CARRILLO**
24 juin



Alexandre **LOPEZ** et
Jobet **VINAS FEBRE**
24 juin



Nicolas **PROT**
et Stéphanie **COURTIAL**
24 juin



Benjamin **BAUDOUIN**
et Victoria **CHAPELLE**
05 août



Fabien **SARZIER** et
Caroline **PERMINGEAT**
19 août



Romain **CIARLONE**
et Juliette **MOURIER**
26 août



Joris **ROUX** et
Maëva **BÉAL**
26 août



Werner **MARTEL**
et Johanna **REYNAUD**
2 septembre



Théo **CUISSINAT** et
Juliette **JUBLOT**
9 septembre



Hervé **MORGANT**
et Nathalie **BRUN**
9 septembre



Damien **VILLEMANT**
et Dorine **BLANC**
9 septembre



Stéphane **MAISONNEUVE**
et Jennifer **JÉROME**
16 septembre



Jérémy **BERNARD** et
Mélanie **LEROY**
23 septembre



Julien **OLIVIER** et
Marie-Angéline **KULIGA**
18 novembre

*Toutes nos
félicitations !*

A.M. Institut

Audrey Menardo

Audrey Ménardo vous propose différents soins : épilations, soins visage, modelage, soin des mains et des pieds, maquillage, ...



1, rue de l'École

Tél : 04.75.71.81.97

Jours et horaire d'ouverture :

Lundi : 10h-15h / mardi, jeudi, vendredi : 9h-18h / samedi : 9h/12h / fermé le mercredi

www.aminstitut26.com

(possibilité de prendre rdv en ligne)

L'échappée Fleurie

Maëlle Brun

Fleuriste, Maëlle Brun réalise des compositions pour tout type d'évènements, deuil, mariage, anniversaires, plaisir d'offrir, ...



8, avenue de Valence

Tél : 04.75.48.53.18

Jours et horaire d'ouverture : Lundi fermé / Mardi : 15h00-19h00 / du mercredi au samedi : 9h00-12h30 et 15h00-19h00 / Dimanche : 9h00-12h30

📍 : l'échappée fleurie

📧 : l.echappee.fleurie



CENTRE VILLAGE

Audition Sonia Chamard

Sonia Chamard

Audioprothésiste diplômée, Sonia Chamard, peut vous accompagner dans le choix d'une solution auditive adaptée à vos besoins.



15, route de Monteux

Tél : 04.75.23.23.69

Jours et horaire d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00 / Mercredi et samedi : 9h00-12h00

Possibilité de prendre RDV sur Doctolib.

Notice Immo

Dimitri Canet

Notice Immo est spécialisé dans tous les métiers de l'immobilier : achat et vente, location, gestion locative.



9, rue des Remparts

Tél : 06.38.39.94.15

Jours et horaire d'ouverture :
Tous les jours, sur rdv.

📍 : NoticeImmo



COMODIS

www.comodis.eu

Nom du dirigeant : Christophe PETER

Branche d'activité : Négoce de produits d'entretien pour professionnels

Adresse de l'entreprise : 95 Rue du Col du Rousset
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

Date d'installation sur la commune : avril 2015

Combien avez-vous de salariés ? 73

Pouvez-vous nous décrire votre activité ?

Comodis est spécialisé dans la distribution de produits d'hygiène et d'entretien, EPI et art de la table pour les professionnels (métiers de bouche, CHR, tourisme, entreprises de propreté, bailleurs sociaux, petites et moyennes collectivités, santé, commerces, enseignement et industrie).

Quels sont les différents produits et services que vous proposez ?

Comodis distribue principalement des produits d'entretien des sols, du linge, des surfaces, des sanitaires, des cuisines, d'hygiène du corps, d'essuyage (papier hygiénique, essuie-mains), de collecte des déchets (poubelles, sacs à déchets) mais également des équipements de protection (chaussures de sécurité, masques, gants). Nous proposons aussi du consommable à usage unique (type snacking selon loi Agec) et du matériel de nettoyage (aspirateurs, monobrosses, autolaveuses, brosseuse, chariots).

Comodis a l'avantage d'avoir tous ses services intégrés : commerce, logistique, administrations des ventes, approvisionnement, comptabilité, Ressources Humaines, Qualité, et SAV.

Quelles sont les raisons de votre installation sur le territoire de l'Agglo Valence Romans et plus particulièrement à Châteauneuf-sur-Isère ?

L'acquisition un terrain d'une surface importante permettant la construction d'un bâtiment de 3 500 m² avec des possibilités d'agrandissements futurs autour. Puis, la Zone d'Activité « Porte du Vercors » est stratégiquement bien située : à 500 m de la LACRA, et à 20 minutes de l'autoroute, qui facilite l'accès pour la réception et la livraison de nos marchandises.

Que vous évoque la commune de CHATEAUNEUF SUR ISÈRE ?

C'est une commune périurbaine de Valence, proche de toutes commodités, qui offre une qualité de vie rurale.



HYDROSOL VALENCE

www.hydrosol.fr

Nom du dirigeant : Yannick DEMAITRE

Branche d'activité : Bureau d'études en assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales

Adresse de l'entreprise : 10 impasse Sauvage
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

Date d'installation sur la commune : 15 mars 2021

Combien avez-vous de salariés ? 2 gérants

Pouvez-vous nous décrire vos activités ? Bureau d'études en assainissement non collectif et en eaux pluviales, nous accompagnons les clients particuliers et professionnels dans leurs démarches, travaux et expertises.

Les applications utilisées et/ou les produits réalisés ?

Des conceptions de gestion d'assainissement non collectif, des conceptions de rétention et de gestion des eaux pluviales. Nous privilégions les dispositifs écologiques, mais aussi économiques tels que la réutilisation des eaux et la simplification de leur gestion.

Sur quel marché vous situez-vous ?

Particuliers et professionnels sur la Drôme, l'Ardèche et l'Isère.

Le nom de votre entreprise a-t-il une signification particulière ?

Hydrosol allie la conception de dispositif hydraulique adapté à la nature des sols.

Quelles sont les raisons de votre installation sur le territoire de l'Agglo Valence Romans et plus particulièrement à Châteauneuf-sur-Isère ?

Nous avons à cœur de rester sur la commune qui nous a accueillis chaleureusement depuis 2016.

Que vous évoque la commune de CHATEAUNEUF SUR ISÈRE ?

Un dynamisme dans les sociétés et les associations.

Un état d'esprit chaleureux et solidaire entre habitants... une ressemblance avec les valeurs du rugby !



MÉTALIGNE

www.metaligne.com

Nom du directeur : Thomas LAURENÇO

Branche d'activité : Métallerie

Adresse de l'entreprise : ZA Beaugard - 45 rue Phénix
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

Date d'installation sur la commune : 1999

Nombre de salariés : 7

Pouvez-vous nous décrire votre activité ?

Nos activités tournent autour du travail des métaux tels que l'acier, l'aluminium et l'inox, principalement dans le domaine du bâtiment. Nous fabriquons des portails, garde-corps, escaliers, pergolas...

Les applications utilisées et/ou les produits réalisés ?

Chaque projet est un nouveau projet et une pièce unique. Nous réalisons en interne le thermolaquage de nos pièces, ce qui nous permet de maîtriser la qualité de la finition. Nous faisons également de la sous-traitance de peinture pour d'autres métalliers ou industriels.

Sur quel marché vous situez-vous ?

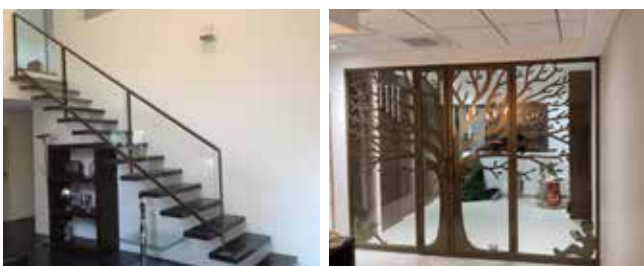
Notre activité de métallerie est ouverte aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités.

Le nom de votre entreprise a-t-il une signification particulière ?
Non

Quelles sont les raisons de votre installation sur le territoire de l'Agglo Valence Romans et plus particulièrement CHATEAUNEUF SUR ISERE ? L'emplacement privilégié de Châteauneuf-sur-Isère, et particulièrement de la ZA Beaugard, permet d'être facilement accessible.

Que vous évoque la commune de CHATEAUNEUF SUR ISÈRE ?
Une commune proche de ses administrés, qui sait s'intéresser au tissu économique.

Métaligne
LA MAÎTRISE DES ACIERS.



PRODEVAL

www.prodeval.com

Nom du dirigeant : Sébastien PAOLOZZI

Branche d'activité : Ingénierie des gaz renouvelables

Adresse de l'entreprise : 7 rue Anne-Marie Staub - Quartier du 45^{ème} parallèle - 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

Date d'installation sur la commune : 2014

Nombre de salariés : 400 en 2024 (prévisionnel)

Pouvez-vous décrire votre activité ?

Nous sommes une société d'ingénierie, leader dans la valorisation du biogaz issu de la méthanisation des déchets organiques. Nous produisons du biométhane, un gaz vert 100 % renouvelable, produit à partir de déchets issus de l'industrie agro-alimentaire, de la restauration collective, de déchets agricoles et ménagers, ou encore de boues de stations d'épuration.

Les applications utilisées et/ou les produits réalisés ?

Depuis plus de 30 ans, nous avons développé un savoir-faire et une expertise mondialement reconnue pour la production de biométhane, de Bio-CO2, et de BioGNC (Gaz Naturel Compressé) et de BioGNL (Gaz Naturel Liquéfié).

Sur quel marché vous situez-vous ?

Nous nous positionnons comme leader mondial sur le marché de la valorisation du biogaz en biométhane. Nous nous développons fortement également sur les marchés de la valorisation du CO2, du BioGNL et du BioGNC.

Le nom de votre entreprise a-t-il une signification particulière ?

PRO : de PROCédés / DE : de DÉpollution / VAL : de VALorisation

Quelles sont les raisons de votre installation sur le territoire de l'Agglo Valence Romans et plus particulièrement CHATEAUNEUF SUR ISÈRE ? Pour bénéficier de la proximité avec la gare TGV et les axes routiers stratégiques. Rovaltain bénéficie également d'un plan de préservation de la biodiversité sur lequel nous nous retrouvons.

Que vous évoque la commune de CHATEAUNEUF SUR ISÈRE ?

Châteauneuf-sur-Isère est une belle commune drômoise, agricole, où il fait bon vivre. Nous sommes ravis d'y avoir installé notre siège social.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'année 2023 a été riche en activités, que ce soit des activités de cohésion entre pompiers ou des activités ouvertes au public.

Le 13 mai, un concours de pétanque et une soirée guinguette étaient prévus. La météo peu clémente ne nous a pas permis d'organiser le concours... Mais la soirée guinguette, préparée à la dernière minute dans la salle des fêtes, a été un réel succès ! Succès également pour notre porte ouverte qui s'est tenue le 24 juin. Petits et grands étaient au rendez-vous pour découvrir notre caserne, notre fonctionnement et nos véhicules.

Une année riche en activités de cohésion entre pompiers, telles que la journée Koh Lanta au Grau-du-Roi le 2 juillet, la soirée pétanque et brasero entre pompiers actifs et retraités le 21 juillet, la soirée écran géant avec la retransmission du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby le 8 septembre, la participation au **Challenge de pétanque Martial Morin** organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Tain l'Hermitage le 16 septembre, la sortie moto ou balade à cheval le 30 septembre, l'arbre de Noël avec les enfants, conjoints et Vieilles Lances le 16 décembre.

Nous vous avons retrouvés nombreux lors de notre Sainte Barbe le 2 décembre où les nouvelles recrues, et les pompiers gradés et diplômés ont été mis à l'honneur. Nous avons également mis à l'honneur nos pompiers récemment retraités en leur remettant leur casque. Nous tenons à remercier et à féliciter Pascale Blache, Angélique Montoux, Lionel Cotte pour leur engagement.

Nous vous remercions pour l'accueil toujours aussi chaleureux que vous nous réservez lors de la distribution de notre traditionnel calendrier. Pour nous c'est un moment important de partage avec la population.

Au cours de l'année 2023, une triste nouvelle avec la disparition de Michel Chalaye, ancien pompier (1981-2013) et ancien chef de centre de la caserne de Chanos-Curson (1998-2013). Mais aussi des événements heureux avec :

- la naissance de Liam, le 21 mai 2023, chez Jérémie et Marie Beneyto,
- la naissance de Marius, le 6 août 2023, chez Fabien et Mathilde Carnozière,
- le mariage d'Alexis Dorothé avec Ophélie, le 9 septembre 2023.


Place désormais à 2024 qui devrait être également riche en événements !

Concours de pétanque le 4 mai, matinée portes ouvertes le 22 juin, mais surtout les 10 ans du centre de Secours du Châtelard le 7 septembre.

Nous vous attendons nombreux !!



N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR

 « Les Sapeurs-Pompiers le Châtelard » pour connaître notre actualité.



pour tous, toute la vie, partout

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 16 MAI 2024 à 19 h Salle de l'Eau Vive à CHATEAUNEUF SUR ISÈRE

Cette année est une année électorale pour l'association. Nous vous invitons à rejoindre l'équipe en place pour nous donner vos idées et apporter vos compétences en informatique, communication, animations

L'année 2023 a été riche en événements pour les bénévoles et salariées de l'association.

Le 17 mars, pour la première fois, a été instaurée, au niveau national, la Journée des Aides à Domicile. À Châteauneuf, nous avons organisé une action « Vis ma Vie ». Le temps d'une matinée, des salariés de la fédération ont suivi nos aides à domicile dans leurs tâches quotidiennes. Cette matinée s'est achevée par une collation prise en commun.



Fin mars début avril, **la Journée fleurs**, organisée sur les trois communes (Alixan, Beaumont- Montoux, Châteauneuf) a rencontré un vif succès.



Durant les vacances d'été, l'ADMR est restée active !

Après de nombreuses démarches, le 11 août 2023, nous avons signé l'achat d'un local pour installer nos futurs bureaux.

Le 29 octobre, après un après-midi de préparation, les salariées et bénévoles se sont retrouvées à la salle des fêtes de Châteauneuf pour **la vente de soupe d'Halloween**.

Fin novembre, dernière réunion de l'année pour les bénévoles, suivie d'un moment de convivialité autour d'un repas au restaurant.

Nous ne pouvions pas terminer l'année sans remercier nos salariés pour leur implication dans leur travail, en leur offrant **un repas de Noël**. Nous avons profité de cette occasion pour souhaiter une bonne retraite à Marie-Ange Hoareau.

L'année 2024 s'annonce aussi riche en événements, professionnels, artistiques ou festifs.

L'évènement le plus attendu par l'association est le déménagement dans nos nouveaux bureaux situés dans un local en cours de rénovation au 7 rue des remparts. Nous vous tiendrons informés dès que nous connaîtrons la date du déménagement.

Des actions sont en préparation : Journées Fleurs, spectacles.... Vous pouvez déjà noter dans vos agendas **nos journées fleurs** organisées sur les trois communes : Alixan le 12 avril, Beaumont-Montoux le 13 avril, Châteauneuf le 14 avril sur la place du marché. En vente, des plants fournis par la Pépinière Roux et des bouquets de fleurs coupées provenant de la Pépinière Fleurs d'étoile à Étoile. **Que du local !**

TROIS ÉTOILES Association des artisans et commerçants



Suite à notre assemblée générale du 22 novembre, Olga Bonnard est rentrée dans le bureau en tant que trésorière de l'Association 3étoiles. Elle remplace Bernard Garcin qui a démissionné.

Actuellement nous sommes dans les préparatifs de notre futur char.

Nous représenterons le jour J les spécialités culinaires de la Corse !!



CCCC - CLUB DES CANDIDATS CENTENAIRES CHÂTEAUNEUVOIS

En complément des activités bien en place, le club continue son bonhomme de chemin avec pas moins de 160 adhérents. Entre jeux de société, pétanque, randonnées, sorties et repas, à chacun de choisir comme bon lui semble. Pour obtenir plus d'infos, contacter les responsables ou se rendre à la salle de l'Eau Vive le lundi qui ouvre à 13 h 30.

QUELQUES MANIFESTATIONS EN COMPLÉMENT DES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- 26 avril 2024 : rencontre intergénérationnelle de pétanque avec le conseil municipal des jeunes, sur la place de l'Isère,
- du 14 au 16 mai 2024 : la section randonnée se déplace dans le Var pour une balade sur les sentiers de Saint-Raphaël,
- 13 juin 2024 : rendez-vous au restaurant La Tonnelle à Beaumont-Monteux pour fêter les anniversaires des adhérents ayant leur année de naissance se terminant par 4 ou 9,
- 20 juin 2024 : soirée des seniors place de l'Isère et sa marche au clair de lune,
- 27 juin 2024 : dernière animation du premier semestre, une sortie en Camargue.



Repas de fin d'année à la salle de l'Eau Vive.



Sortie au Creusot.

Comme l'année précédente, le Club se donnera une période de repos pendant les mois de juillet et août 2024. La Salle de l'Eau Vive sera fermée du 14 juillet au 15 août. Elle sera ouverte les lundi 1er et 8 juillet, lundi 19 et 28 août. Les activités en plein air, comme la pétanque et la randonnée, seront au bon vouloir des responsables.

COMITÉ DE JUMELAGE

2023 s'est terminée par une belle découverte de Niederrieden pour 17 jeunes châteauneuvois lors des vacances de la Toussaint.

Des visites, du village de Niederrieden et de la ville de Memmingen ; des activités telles que la patinoire, un match de hockey sur glace de Memmingen Indians ; du loisir au parc d'attractions de Skyline Park, mais également une table ronde très intéressante entre Michael Büchler, maire de Niederrieden, et nos jeunes. Tout était fait selon la tradition bavaroise pour que nos Châteauneuvois reviennent avec de beaux souvenirs plein la tête.



Groupe des jeunes participants, Français et Allemands, à Niederrieden. Toussaint 2023



30 ans du Jumelage à Niederrieden. Pentecôte 2023

Pour 2024, c'est avec grand plaisir que nous avons transmis au FC Niederrieden une invitation du COC à participer au tournoi de foot organisé pour les jeunes à Châteauneuf le week-end de la Pentecôte. Cette rencontre serait alors une rencontre intergénérationnelle puisque de notre côté nous avons invité nos amis allemands. Qu'ils soient pompiers, musiciens, boulistes, membres du club de tir sportif..., nous les attendons avec impatience à Châteauneuf (18-20 mai 2024).

Cette rencontre, très importante pour l'avenir du comité de jumelage, permettra à tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui se sont rendus à Niederrieden en 2023, de retrouver leurs amis.



11 Novembre 2023



Assemblée générale du 25 octobre 2023

AGENDA 2024

- **Dimanche 3 mars** : déjeuner spectacle au Bongo
- **Mardi 19 mars** : journée nationale du souvenir du 62^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et 50^{ème} anniversaire du comité Fnaca de Châteauneuf. Venez nombreux !
- **Mardi 7 mai** : voyage et visite de la Grotte Chauvet
- **Samedi 22 juin** : nous fêtons le 50^{ème} anniversaire du comité Fnaca. Nous vous attendons nombreux !

Notre assemblée générale a eu lieu le 25 octobre 2023 en présence d'une cinquantaine de personnes. La commémoration du 11 novembre, en 2023, aux monuments aux morts avec la présence de nombreux Châteauneuvois et la participation du conseil municipal des jeunes.

RESE - RÉSEAU ENTRAIDE SOLIDARITÉ EMPLOI



100% jeux le 11 novembre dans la salle des fêtes



Le goûter des enfants ... 100% jeux



Octobre rose remise des dons ... trois associations



Projet de l'extension en cours du magasin du RESE

La fréquentation du magasin du RESE était en progression en 2023 et semble garder la même dynamique en 2024. Le concept solidaire du RESE et ses prix bas, la deuxième vie donnée aux objets, l'aide sociale et associative, les services aux personnes âgées et de proximité, ont contribué à sa renommée.

**“20
23”**, le RESE a distribué

44 881 € à des familles et associations de Châteauneuf

14 000 € à des aides sociales dans les communes voisines

8 000 € à la recherche médicale ou à l'accompagnement post médical

10 190 € à des associations humanitaires.

Cinquante bénévoles donnent régulièrement de leur temps en participant aux activités du RESE, en harmonie avec les trois salariées. Tout le monde a sa place, et chacun apporte son soutien, son accompagnement, ses compétences et sa bonne humeur.

Les trois permanences par semaine rythment parfaitement l'activité. La présence quotidienne des salariées est indispensable pour faire face aux arrivages, au tri et au rangement, répartir les bénévoles, mais aussi pour préserver le service de proximité, à plus forte raison depuis que le RESE a pris en charge la Poste Relais.

Pour améliorer les conditions de tous, surmonter la croissance et installer la Poste Relais dans un espace d'accueil séparé du magasin, des travaux sont en cours. Aussi le magasin est fermé durant tout le mois de mars. Mais le contact reste maintenu. Delphine, Lise et Christine répondent au téléphone, les dons sont pris sur rendez-vous, et la Poste Relais reste ouverte tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h.

L'équipe du RESE est désolée pour les perturbations engendrées par les travaux et la fermeture. Elle vous attend nombreux en avril, à l'ouverture, dans des bâtiments plus adaptés à l'activité de tous les intervenants, et à l'accueil du public.

POUR NOUS CONTACTER :

Tel : 07 67 30 69 99

Mail : association.lerese@gmail.com

Internet : <https://www.associationlerese.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/associationlerese>

Adresse : 22 avenue de Valence

LE SON DES VENTS

Rappelons-nous qu'il y a 30 ans, l'association Le Son des Vents prenait son envol. Depuis elle n'a cessé de grandir et d'évoluer, c'est la marque de notre bonne santé. Elle doit aussi conserver sa capacité à se repenser et à s'adapter tout en restant fidèle à son modèle, qui fait d'elle une école de musique unique, auquel nous tenons tant.



2024 sera l'année de la fête, avec trente bougies à souffler ! un corso qui s'annonce déjà très prometteur, mais également la fête de la musique le vendredi 21 juin 2024.

Soutenus par plusieurs sponsors, nous proposerons une programmation, en cours d'élaboration, avec tous les groupes de musique châtauneuvois qui souhaiteront se présenter, les formations musicales du Son des Vents, notre scène ouverte qui rencontre un grand succès, et s'appelle « ouverte » car vous êtes tous invités à partager vos talents de chanteurs et musiciens, et enfin, nouveauté 2024, le Son des vents a la chance d'accueillir les Béréts des Villes, un groupe ardéchois de chansons festives. Trois scènes, trois programmations pour régaler un public qui déambulera d'un site à l'autre au centre du village.

Située au centre-ville, au rez de chaussée de la maison des sociétés, à proximité de la médiathèque et de la MJC, l'association le Son des Vents a pour vocation l'éveil à la musique et l'apprentissage d'une pratique instrumentale et vocale.

Notre école de musique accueille cette année une centaine d'élèves adultes et enfants, un effectif stable, au maximum de nos capacités d'accueil et d'enseignement assuré par dix professeurs diplômés et passionnés.

Le moteur de notre dynamisme est l'énergie que chaque bénévole met en œuvre, soit pour l'administration de l'association, soit dans les dix ensembles musicaux, ou alors parmi les projets structurants de cette année : un concert rock diffusé en direct dans les locaux d'une célèbre station de radio locale, un rapprochement avec plusieurs établissements dont l'école du Châtelard, le concert audition du 28 janvier 2024 à la salle de la Vanelle (voir photos), et la batucada, appelée 'Punchy batuc', cet ensemble de percussions d'inspiration brésilienne et africaine qui fait vibrer le cœur du public et de la quinzaine de batuquairos.

Nous accueillons les nouveaux musiciens toute l'année :

- en cours individuel d'instrument : clarinette, percussions, guitare, guitare basse, flûte traversière, harmonica, trompette, batterie, saxophone, chant adulte, chant enfant, piano ;
- en cours collectif de formation musicale, appelé aussi solfège pour les enfants et les adultes, et dans les ensembles musicaux : musique électronique, batucada, guitare ado, SMAC (groupe rock), l'orchestre d'harmonie le Son des Vents, Éveil musical, Vocalys, Diouala percú & Djembé, Copains des vents, guitare On Fire, scène jazz impro.

Le Son des Vents participe également à toutes les cérémonies commémoratives aux côtés de la FNACA.

Après trente ans d'existence, et pour redonner le sens des réalités, rappelons-nous les mots de Victor Hugo « la musique, c'est du bruit qui pense. »



La SMAC (Scène de musique actuelle), concert du 28 janvier 2024, salle de la Vanelle



Misha, jeune trompettiste. Audition en public, le 28 janvier 2024, salle de la Vanelle



Dana et Laura, duo de flûtes traversières. Audition du 28 janvier 2024, salle de la Vanelle



Les BlaBlaGirls - Brigitte, Laurence, Anne - et leur professeur Édwige. Concert du 28 janvier 2024, salle de la Vanelle



Lucas et son professeur Guillaume. Audition du 28 janvier 2024, salle de la Vanelle



Les Punchy batuc', le samedi 2 décembre 2023 au RESE, pendant le Téléthôn

COMITÉ DES FÊTES

1964 - 2024, LE COMITÉ DES FÊTES EST SEXAGÉNAIRE !

Dimanche 25 février 2024, lors du traditionnel repas, nos seniors ont partagé le gâteau d'anniversaire marquant les 60 ans du comité des fêtes. Le comité a été créé en 1964 pour faire vivre le village à travers un corso réalisé par les associations. C'est en 1966, que les membres du comité de l'époque décidèrent de mettre à l'honneur les plus âgés de la commune. Un colis et un goûter-spectacle leur sont offerts à la salle des fêtes. Les années passent et tout évolue. En 1990, un repas est organisé chaque dernier dimanche de février. Une composition de produits locaux est offerte aux ayants droit absents au repas. Si au début, le financement était assuré par le comité des fêtes et une subvention de la mairie, depuis quelques années, face à l'augmentation régulière du nombre d'ayants droit et du coût de la vie, mais aussi à l'incertitude d'avoir un corso générant un bénéfice chaque année, le financement a fait l'objet d'un accord tripartite entre le comité, la municipalité et le Rese (Réseau Entraide Solidarité Emploi qui gère une ressourcerie). Ils contribuent aux dépenses à hauteur d'un tiers chacun. Retrouvez plus en détail l'historique de la fête des anciens sur le Châto Infos n° 62 de mars 2016.



Des anciens et actuels membres du comité des fêtes autour des coprésidents, Fabienne Malossanne et Nicolas Robichon, devant le gâteau d'anniversaire des 60 ans

En 2024, sur les 608 ayants droit invités (dames et messieurs d'au moins 70 ans), 221 ont participé au repas. Ils seront 208 à recevoir la composition de produits locaux, sachant que celle-ci n'est offerte qu'à partir de l'année du 75^e anniversaire.

Repas ou colis (composition de produits locaux) sont des cadeaux certes bien modestes, comparés à d'autres communes. Mais comme le disait l'écrivain Gustave Flaubert « Ce n'est pas la valeur qui en fait le prix, ou bien ce n'est pas le prix qui en fait la valeur. Le cadeau n'est rien, c'est l'intention qui compte ».

Un après-midi gastronomique vous attend au corso du 7 avril 2024 !

Sur le thème des « Spécialités culinaires à travers le monde », 16 chars fleuris et sonorisés, accompagnés de 9 grosses têtes de carnaval et de 7 sociétés de musique, défilent à partir de 15 h. Ils descendront la rue des Remparts et remonteront par la rue des Crozes. Le matin, à 11 h, nous vous donnons rendez-vous à la cérémonie d'ouverture qui sera animé par l'orchestre châteauneuvois le Son des Vents, l'orchestre d'harmonie Lizieux-Mézenc de Tence (Haute-Loire), la Peña El Paso de La Voulte (Ardèche), sans oublier l'hymne du corso (sur l'air de la Peña Baiona) chanté par le groupe local Les Gars des chants et repris en chœur par le public. Vers 17 h 30, concert des sociétés de musique sur la place de l'Église, Paquito des conscrits et tirage de la tombola.

Les jeunes conscrits nés en 2006 présenteront une spécialité culinaire du Mexique « Les tacos ». Tandis que les conscrits nés en 2005, pour leur seconde année de participation, présenteront « La fondue savoyarde ». Venez nombreux les applaudir et les encourager !



Classe 2026. Ils ont 18 ans et réalisent leur premier char.



Lors de la remise des traditionnels foulards de conscrits en 2023. Des foulards confectionnés par Myriam (Mimi) Rozeron et financés par l'association « Les amis de Weeb »

L'entrée au corso est de 4 €, gratuite jusqu'à 12 ans inclus. Chaque habitant paye son entrée, y compris les membres du comité des fêtes. Pas de favoritisme, c'est la taxe de solidarité ! Votre billet d'entrée vous donne droit à participer à la tombola. Retrouvez les lots à gagner sur la plaquette du corso qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres.



FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS L'ARC-EN-CIEL

Évènements au centre de loisirs en 2023

- Participation au projet Zik en live pendant les vacances d'hiver avec différents centres de loisirs de l'Agglo : stage musique avec intervenant du groupe Meli-Mômes, visite et spectacle au Train Théâtre de Portes-les-Valence.
- Au printemps, un stage multisports pour les + de 7 ans, avec Valentin.
- En juillet, le tour de France des régions.
- En août, un séjour de vacances dans le Vercors pour les 7-11 ans avec rando-VTT, ferme pédagogique, veillées ... Les enfants sont tous revenus ravis de leur séjour. Photos jointes
- Aux vacances de la Toussaint, le thème : contes et légendes pour petits et grands.



Dans le cadre des mercredis :

Nous avons participé au repas des seniors du 26 février 2023 organisé par le comité des fêtes en réalisant le décor des tables.

Avec l'aide de Cathy (intervenante arts plastiques) les enfants ont fabriqué les maisons des différents continents pendant plusieurs journées, et une exposition a été réalisée pour les parents.

Une intervenante est venue sur une période de l'année pour initier de façon ludique les enfants à l'Anglais.

Nous avons aussi mis en place de la sophrologie avec un atelier de débats à visée philosophique.

Une aide du RESE nous a permis certaines de ces activités : un grand merci à cette association du village.

venez nombreux fêter les 20 ans de l'arc-en-ciel
vendredi 5 juillet 2024 à 19 heures - salle des fêtes de châto
spectacle des enfants - entrée gratuite



Organigramme Centre de Loisirs L'Arc en Ciel 2024



CENTRE MULTI-ACCUEIL LES CHATONS

L'année 2024 commence sous la pluie et le froid. Ça n'empêche pas aux Châtons d'aller dehors : courir, sauter, grimper, gratter la terre, s'occuper du jardin, faire du vélo... De nombreuses activités extérieures font partie du quotidien des enfants. Des activités qui leur permettent aussi de bien se dépenser avant de retourner jouer tranquillement à l'intérieur de la crèche.

Pour toute demande d'inscription en régulier, contacter le Point information Petite Enfance à Romans au 04 75 71 66 23. Pour les demandes occasionnelles, contacter la directrice, Véronique Jan, au 04 75 71 82 42.



MJC - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Les inscriptions de la saison 2023/2024 avec 674 adhésions ont confirmé l'engouement de la saison 2022/2023, et de plus, nous enregistrons toute l'année de nouvelles adhésions.

De nouvelles activités se sont ajoutées à la rentrée : customisation enfants/ados, line dance et un troisième cours de modern jazz enfants.

Notre assemblée générale du 1er décembre 2023 a mis en évidence le dynamisme et l'engagement de la MJC avec une saine gestion financière qui vous permet de bénéficier de tarifs très avantageux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et prendre connaissance de nos propositions en contactant la MJC au 04 75 71 86 43 ou sur notre site internet : <http://mjcchateauneuf.wordpress.com>

LE SECOND SEMESTRE DE L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ UN DES PLUS RICHES EN TERMES D'ANIMATIONS, SORTIES OU ÉVÈNEMENTS.

Sortie à Nîmes pour 48 personnes, le 6 mai 2023, avec visite de la ville et grand spectacle historique dans les arènes sur « Vercingétorix ».



Les Gaulois face à l'armée romaine dans des arènes bondées

Spectacle au château de Grignan le 21 juillet, dans le cadre des fêtes nocturnes. Magnifique spectacle « L'avare » de Molière avec Jérôme Deschamps, pour 38 personnes.

De très nombreux jeunes dans les camps d'été :



Les petits écoutent le conte avant d'aller dormir

Gala des activités le 9 juin, une foule nombreuse (230 personnes) est venue au spectacle. Parents et grands-parents ont admiré, filmé les enfants, et les jeunes ont apprécié de voir leurs copains monter sur scène.



L'atelier de modern jazz enfants avec leur animatrice Aline Morel

Nuit sous les étoiles le 27 juin à Rochefort-Samson avec le club Alpha centaure de Romans. 23 personnes ont pu observer la lune avec ses cratères et diverses constellations.



Jeunes et adultes passionnés par les explications de l'animateur



Les moyens avec casque et lampe frontale pour la spéléo



Les grands devant le pont d'arc avant la descente en canoë de l'Ardèche

- Des ados à Argelès : Huit jeunes ont passé une semaine à Argelès, début août, pour visiter la vieille ville, le château de Valmy, le musée Dali, pour randonner le long de la côte, faire du canyoning, etc. Ils se sont investis pour financer ce séjour en organisant deux repas, en vendant des kits, en participant à l'emballage des cadeaux, et en présentant leur projet à la CAF.
- Sortie à Avignon pour 38 personnes le 30 septembre 2023, avec visite du Palais des papes, de la ville, du pont Bénézet et du jardin des Doms.
- Voyage en Corse du Nord : Après la Corse du sud l'an dernier, 37 personnes ont profité d'un très bon séjour sur l'île de beauté, du 7 au 15 octobre 2023, en Corse du nord. De magnifiques paysages au cœur de cette île montagneuse qui nous a dévoilé toute sa beauté et sa culture dans une ambiance fort sympathique grâce à chacun des participants. Souvenirs inoubliables, le tout sous un soleil éclatant et à cette époque de l'année sans le nombre de touristes habituel en été.



Le groupe devant le village de Pigna

- Voyage au pays des santons
En 2022 une première exposition à la MJC avait permis de montrer une partie du travail de l'atelier de loisirs créatifs. Au vu du succès de cette journée unique, Monsieur le maire nous avait proposé de reconduire cette exposition dans la chapelle du Tiers Ordre.



C'est donc avec plaisir que le 3 décembre 2023, nous avons inauguré cette salle, qui a mis en valeur notre travail et qui nous a permis de faire partager cette balade des santons, de Châteauneuf à la Corse, à plus de 1000 personnes lors des dimanches de décembre.



Les acteurs ont fait participer les enfants

- Fête de Noël le 6 décembre, les enfants et leurs parents ont applaudi un superbe spectacle de la compagnie Re-Volt « On a perdu les clés du traineau ».

- Film « La théorie du boxeur »
le 12 janvier 2024 la salle de réunions de la MJC a fait le plein avec plus de 100 personnes intéressées par l'agriculture face au défi climatique.



Des arboriculteurs, viticulteurs ont répondu aux très nombreuses questions du public

Planter une « mini-forêt », pourquoi pas ?

Cette idée, dans l'air du temps est en passe de devenir une réalité. Pourquoi planter des arbres ? Comment les trouver ? Comment les planter ? Comment s'en occuper ? Voilà de nombreuses questions auxquelles veulent répondre des ados de la MJC. Les jeunes et les adultes intéressés par ce projet peuvent venir se renseigner auprès d'Amandine.



VACANCES DE PÂQUES 2024

« La semaine enfants » aura lieu du 15 au 19 avril, avec déjà prévues, une initiation au hip-hop et une sortie commune avec les grands à Walibi, mais d'autres animations seront au programme. Inscriptions auprès d'Amandine.

SORTIE À VIENNE, PRÉVUE LE 4 MAI 2024, en préparation

Au programme, visites guidées du musée gallo-romain, du théâtre antique, et tour d'une heure en petit train pour faire le tour de cette ville riche en monuments. Vue imprenable depuis la colline de Pipet, sur la ville, le Rhône et les coteaux de Condrieu.

JEU DE PISTE 2024

Il y a 2 ans, nous avons décidé d'organiser un jeu de piste, ouvert à tous et gratuit.

Le but du jeu était de faire découvrir les richesses naturelles et culturelles de notre commune, tout en s'amusant. Ce jeu a connu d'emblée un beau succès, ce qui nous pousse aujourd'hui à continuer... Et ce serait le dimanche 2 juin. Cependant, l'organisation d'une telle activité requiert un nombre important de personnes sur le terrain. C'est pourquoi nous faisons appel à vous, nos adhérents. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Amandine (04 75 71 86 43) ou à la contacter pour d'autres renseignements. D'avance merci.

AMICALE DE BONLIEU

Amicale de Bonlieu



René François nous a quittés en novembre 2023

Pilier de l'amicale de Bonlieu, la disparition de notre ami laisse un grand vide dans l'association. René n'était pas homme à se laisser aller et tomber dans la morosité. Il souhaiterait que l'amicale continue d'aller de l'avant !

C'est dans cet esprit qu'en ce début d'année, nous nous sommes remis au travail.

Nous avons sélectionné une nouvelle pièce pour notre saison théâtrale 2024. Les répétitions peuvent commencer. Rendez-vous en fin d'année pour découvrir cette nouvelle comédie !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR

 : <https://www.facebook.com/amicale.de.bonlieu/>

 : <https://amicaledebonlieu.jimdo.com/>

LES VOISINS DE LA VANELLE

Suite au succès des événements de l'année 2023, l'association a le plaisir de réitérer, en 2024 :

la matinée pizzas-plats à emporter, sur le parking du Bistrot de Châto, dimanche 17 mars / le concours de pétanque, dimanche 7 juillet / la soirée Halloween, jeudi 31 octobre.

Nous vous attendons nombreux !



Balade en vélorail dans les Gorges de l'Ardèche, le 24 septembre 2023, offerte aux membres de l'association. 18 adultes et 14 enfants ont participé. Après la balade, le groupe a profité d'une pique-nique partagé suivi d'une après-midi pétanque. Très bon moment de convivialité entre voisins

Quelques photos des membres du bureau lors de la soirée Halloween (n'ayant pas l'autorisation de diffusion d'images des autres personnes présentes ce soir-là, nous faisons le choix de ne pas joindre de photo des enfants présents).



AMICALE DES ÉCOLES DU CHÂTELARD

C'est avec un engouement sans limite que le nouveau bureau de l'amicale des écoles se retrouve pour cette nouvelle année 2024. Avec en tête toujours le même objectif que ses prédécesseurs : aider au financement des projets scolaires.

ADIEU 2023 – BONJOUR 2024 !

Un premier bilan positif en ce milieu d'année scolaire. Dans les manifestations proposées, les ventes de pâtes fraîches et de galettes ont été de vrais succès.

Le traditionnel Loto s'est tenu le 11 février 2024. Dès 13 heures, les portes de la salle des fêtes se sont ouvertes, dévoilant une belle vitrine de lots. Ainsi grands-parents, parents, enfants, amis... se sont retrouvés pour jouer et passer un bon après-midi sous le signe de la chance et de la bonne humeur.

Les coprésidents, Émilie Raynaud et Thomas Delarbre, tiennent à remercier tous les donateurs qui ont permis de proposer une vitrine aussi riche. Mais aussi, les parents bénévoles présents pour leur aide précieuse et le temps qu'ils accordent à l'association.



PROCHAINES VENTES

Fin avril, les membres du bureau vous proposeront une vente de madeleines : natures, nappées de chocolats, fourrées, avec des pépites... Il y en aura pour tous les goûts.

Fin Mai, une vente de vin de saison sera mise en place pour préparer l'été. Livraison lors de la fête de l'école le 28 Juin 2024.



CLASSE NATURE

En 2023, l'amicale a été heureuse de participer, entre autres projets, à la classe découverte. Organisée par les professeurs des écoles Marilyn Serayet (CP), Isabelle Terrasson (CE1) et Delphine Gordillo (CE1), ces trois classes ont pris la route de Buis-les-Baronnies, pour 5 jours.

Au programme, visite d'une oliveraie, préparation spécialité culinaire comme la tapenade, et découverte des goûts. Balade à la découverte des espèces vivantes présentes dans la région (castors, sangliers, rongeurs...)



Les enfants sont revenus enchantés et sont prêts à repartir sans hésitation et sans parents !



MFR de Châteauneuf sur Isère

Portes Ouvertes le 4 mai 2024
de 9h00 à 13h00

réunions d'informations à 9h et 10h30



Formation en alternance de la 4ème
au BAC PRO SAPAT
CAP AEPE
BTS ESF



Actualité : Nos élèves de BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires sont en voyage solidaire au Maroc

aide à l'installation de jeux dans un village touché par le séisme



Nos élèves de 4eme ont organisé une après midi jeux au profit du téléthon



ACCA

UN PEU D'HISTOIRE :

La Saint Hubert , société de chasse de Châteauneuf d'Isère, a été créée le 7 mai 1921. Elle était régie par la loi sur les associations de 1901. Elle avait pour but :

- le repeuplement de nos campagnes et de nos bois en gibiers de toutes sortes,
- la répression du braconnage par tous les moyens dont pourra disposer la société,
- de favoriser la destruction des oiseaux de proies et des bêtes nuisibles, au moyen de primes en numéraire,
- la défense des intérêts des chasseurs sociétaires par tous les moyens légaux et auprès de toutes juridictions.

Dans la continuité de cette association fut constituée l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Châteauneuf-sur-Isère, suite à la loi n° 64-696 du 10 juillet 1964, dite loi Verdeille, abrogée en 1991. Aujourd'hui, l'ACCA est régie par le code de l'environnement.

Pour info et précision :

Les projets d'aménagement ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites. Dans le cas du site de notre commune, rien ne s'oppose à la pratique de la chasse ainsi qu'au stationnement dans son pourtour.

Attention prudence !

Châteauneuf-sur-Isère étant traversée par 5 routes départementales et possédant un important réseau routier, il est possible que des collisions avec des animaux sauvages aient lieu. Que vous en soyez victimes ou témoins, merci de nous le signaler (07 67 59 13 61) pour nous permettre d'établir un suivi de la faune sauvage sur notre commune.

Assemblée générale : elle se tiendra le vendredi 7 juin 2024, à 20 heures précises, à la salle de L'eau Vive.

CFB - CENTRE DE FORMATION BOULISTE DE L'HERMITAGE



Les adhérents de la section « Boule santé »

Le centre de formation bouliste de l'Hermitage regroupe trois sections :

École de boules, particulièrement destinée aux enfants ; Sport adapté accueillant des personnes en situation de handicap ; Boule santé réservée aux seniors.

Cette pratique de la boule lyonnaise, appelée aussi « la longue », est très représentée à Châteauneuf. Rencontres amicales les lundi et jeudi après-midi.

Sous la houlette de Lionel Chabalet, les amateurs de la Boule santé se rassemblent le vendredi pour pratiquer cette activité encore méconnue. Grâce à des ateliers ludiques, les seniors retrouvent la forme et s'amuse, sans se rendre compte de la dépense physique. Les séances débutent par un échauffement et se poursuivent par des exercices d'adresse et des petits challenges, avant de finir par des étirements. Venez nous rejoindre au boulodrome pour essayer cette pratique douce et conviviale, soit le matin de 9 h 30 à 11 h, soit l'après-midi de 14 h 30 à 16 h. Nous vous accueillerons avec grand plaisir !!!

VIVRE À L'ÉCOLE DE BONLIEU



L'association regroupe de nombreux parents d'élèves de l'école Auguste Dureau - Bonlieu. Ils organisent plusieurs ventes et manifestations dans le seul but de récolter de l'argent permettant de proposer des activités aux enfants au sein de l'école, de répondre aux demandes des enseignants pour du matériel ou des sorties et animations scolaires.

Ainsi, avec un budget annuel d'environ 20 000 €, l'association a pu offrir aux élèves, entre autres, des livres, des entrées au cinéma ou au théâtre, et va financer plusieurs intervenants sportifs (escrime, handball) ou sorties de fin d'année proposées par les enseignants. Un budget est d'ailleurs mis à disposition des enseignants dès le début d'année pour leur permettre d'acheter du matériel, des livres, des jeux ou organiser des sorties ou interventions.

En 2024, le théâtre est à l'honneur puisque, grâce à un financement conjoint du RESE et de l'association, nous proposons des cours de théâtre à tous les enfants avec le concours d'une compagnie locale. Un spectacle sera présenté à la fête de l'école le 28 juin. Juste avant les vacances de Noël 2023, l'association leur a offert un spectacle de magie qui a émerveillé petits et grands. Une fois de plus, le père Noël leur a apporté de modestes cadeaux.

Ces dépenses peuvent être réalisées grâce aux cotisations que les parents paient en début d'année (10 € par enfant), à la subvention versée par la municipalité (que nous remercions) et surtout grâce au dévouement de plusieurs parents qui participent activement à chaque vente et manifestation.

Concernant les manifestations, pour la troisième année, nous avons organisé, conjointement avec l'amicale des écoles du Châtelard, le marché de Noël qui rassemble des exposants et des associations châteauneuvoises. Quoi de plus normal pour des associations de parents d'élèves que de relayer la magie de Noël aux enfants ? Ce fut encore une très belle réussite et de beaux moments partagés. Il est prévu de réitérer ce marché en 2024.

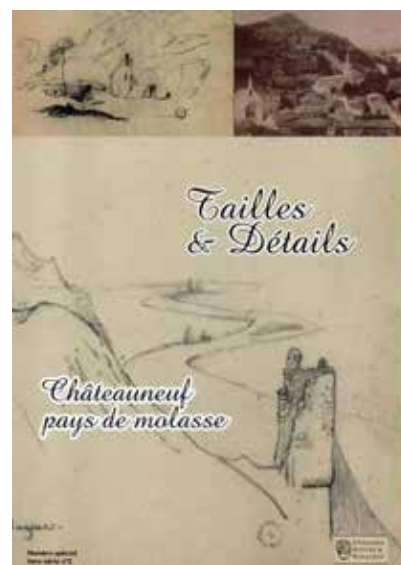
Nous avons organisé, début 2024, une collecte d'articles au profit du RESE. Les parents ont une fois de plus largement répondu présent et c'est un camion rempli de jouets, vêtements, cartables... qui pourront faire le bonheur d'autres familles.

Comme chaque début d'année scolaire, l'association a proposé une vente de raviolis, la traditionnelle vente de photo de classe et produits dérivés avant Noël ; pour les gourmands, une vente de madeleines, pognes et Saint-Genix courant mars, et va proposer une nouvelle vente dans les semaines qui viennent : une vente de plantes et légumes début mai.

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les parents qui se mobilisent et qui donnent régulièrement de leur temps libre dans le seul but d'améliorer le quotidien des enfants. Nous ne pouvons que constater, malgré les moments difficiles que nous vivons, que le bénévolat a encore de belles années devant lui. Nous sommes très reconnaissants des heures passées à faire vivre cette petite association et remercions très chaleureusement celles et ceux qui participent activement à chaque événement.

CHÂTEAUNEUF HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'année d'études et de recherches de Châteauneuf Histoire et Patrimoine s'est concrétisée par la parution dès le marché de Noël 2023 du plus gros ouvrage jamais publié par notre association, à savoir un numéro « spécial molasse » de 88 pages.



D'un sommaire très varié et couvrant les périodes allant de l'antiquité à nos jours, il regroupe de très nombreuses photos. Vous y lirez des articles sur la géologie, l'histoire des carrières, les techniques d'extraction de la molasse, les reconversions des carrières au 20^e siècle, les petites histoires autour des carrières et ce qui concerne notre patrimoine actuel à savoir le chemin des carriers, le sentier botanique et le site des troglodytes.

Il est encore temps d'acquérir « Châteauneuf pays de molasse » auprès des membres de notre association (contact : Florence au 06 49 85 46 01) ou au bureau de tabac au prix de 12 €.

Nous avons d'ores et déjà commencé nos recherches sur un nouveau thème. Nous vous proposerons une exposition intitulée « Châteauneuf au féminin » et comme d'habitude une revue en découlera.

Également au sommaire de 2024 : après notre assemblée générale du 29 mars et la présentation de l'évolution du patrimoine de sa commune par Guy Bichon de l'association des « Amis du vieil Alixan », nous vous proposerons le samedi 6 Juillet sur le site des troglodytes un superbe spectacle musical, à ne pas manquer. Nous vous y attendrons nombreux.

CHÂTEAUNEUF, TERRE DE FRUIT



2023, une année dynamique pour l'association Terre de Fruit.

Lors de l'assemblée générale, jeudi 15 février, le président, Lionel Damiron, et ses coéquipiers ont déroulé le bilan :

- Une communication active avec le public : une page Facebook avec plus de 900 abonnés et un compte Instagram ;
- Deux produits siglés Terre de Fruit : un jus pomme et un nectar d'abricot vendus aux particuliers lors des animations et aux associations pour leurs manifestations.
- Quatre participations aux animations sur la commune :

Tenue d'un stand jumelé avec celui de l'Agglo au marché artisanal, le 21 juillet ;

Tenue de la buvette à l'occasion du Forum des associations, le 9 septembre ;

Le 24 septembre, organisation d'une matinée récréative dans le cadre de « Ça bouge à Châto » avec présentation de matériel agricole, labyrinthe pour les enfants, vente de productions agricoles ;

Et enfin, le 17 décembre, à l'occasion du Marché de Noël, vente de fruits et de jus.



Le temps de l'assemblée générale de Terre de Fruit est aussi l'occasion de communiquer sur un thème qui concerne le monde agricole châteauneuvois.

Cette année, deux présentations : les évolutions des productions agricoles à Châteauneuf au fil des siècles puis le retour de l'enquête réalisée par Terre de Fruit auprès des agriculteurs, sur les surfaces cultivées sur la commune en 2023.

Quelques chiffres pour éclairer les productions communales (exploitation des chiffres suite aux retours des questionnaires, ils ne sont pas exhaustifs mais révélateurs des tendances) :

- Les céréales occupent plus de 45 % des surfaces ;
- Les cultures fruitières plus de 30 %, une moitié est consacrée aux abricotiers ;
- Une multiplicité de productions en conventionnel ou bio, plus de 50 produits, sans oublier l'élevage.

Mais il est important de parler des projets pour 2024

Poursuivre l'opération « communication » :

- Créer un support pour les producteurs et les consommateurs afin de mettre en avant les points de vente directe sur la commune, l'enquête a permis de les répertorier.
- La communication avec le grand public est performante mais il nous faut mettre en place un outil de communication entre adhérents, l'AG ne devant pas rester le seul moment d'échange.

Le dossier « Site remarquable du Goût » à produire, accompagner et faire aboutir pour obtenir ce label de mise en valeur des produits issus du terroir et du travail des agriculteurs.

Vous le constatez, encore de nombreux projets !

Et nous le rappelons, l'association Terre de Fruit est ouverte aux agriculteurs mais aussi aux personnes qui se sentent concernées par le monde agricole.



Buvette lors du forum des associations



Matinée dans le cadre de "Ça bouge à Châto"



CLUB OMNISPORTS CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE (COC)

LES ACTUALITÉS POUR LA SAISON 2023-2024

La saison a commencé sur les chapeaux de roues ! De nouvelles équipes, de nouveaux joueurs, de nouveaux coaches. Des U6 aux vétérans, presque toutes les catégories sont représentées, à part les U18 et les féminines.

Le 8 octobre 2023, les enfants ont pu découvrir un vrai stade de foot et une ambiance de Ligue 1. Une cinquantaine d'enfants, des U6 aux U13, ont été spectateurs du match OL/Lorient. Le voyage en car a été un moment de grande convivialité pour tous. Heureusement le soleil était avec nous et les buts aussi ! 3-3 à la fin du match. Pas de victoire, mais un beau moment de partage, et des étoiles plein des yeux ! Et surtout, parmi les 43 100 spectateurs, les Châteauneuvois ont fait entendre leur voix



Une autre sortie sera normalement prévue pour ceux n'ayant pas pu venir voir le match de l'AS Saint-Étienne.

Le 22 octobre 2023, la matinée saucisses était organisée devant la salle des fêtes. Les gourmands étaient au rendez-vous.

Pendant les vacances de la Toussaint, du 23 octobre au 3 novembre 2023, deux semaines de stage 100 % foot ont été encadrées par Redouane Saïss et Étan Doumenc, notre stagiaire BP JEPS. La quarantaine d'enfants (de U6 à U13) qui ont pu y participer étaient ravis de tous les enseignements reçus. La pluie a essayé de s'inviter à la fête, mais le gymnase a été un point de repli bien apprécié des jeunes joueurs.



En ce début d'année 2024, une journée galette a permis de réunir toutes les catégories jeunes, autour de petits tournois organisés par les coaches. L'occasion aussi pour tout le monde d'acheter des tickets de tombola. Le gros lot à gagner : un t-shirt de l'équipe de son choix.



U6 et U9



U11 et U13

Le 13 janvier 2024, les U9, U11 et U13 ont participé au match de l'Olympique de Valence contre Espaly.

Certains ont pu accompagner les joueurs sur le terrain, d'autres ont été les ramasseurs de balles d'une soirée. À la mi-temps, plusieurs ont participé au challenge, remporté par le COC d'ailleurs, et d'autres ont tout simplement regardé le match des tribunes. Même si le vent était de la partie et que l'Olympique a perdu, les enfants ont été ravis de leur soirée.



Les participants du challenge : les joueurs du COC sont en bleu



L'entrée des joueurs sur le terrain



Les enfants ayant accompagné les joueurs sur le terrain.

En février 2024, tous les licenciés ont récupéré l'album du club. Cet album, type Panini, leur permet de collectionner les vignettes de tous les membres du club. Les vignettes sont en vente dans trois commerces de Châteauneuf : Camille Optique, Bureau de tabac, Bistrot de Châto. Quelques sponsors étaient également présents lors de l'évènement. Une soirée d'échanges de cartes sera bientôt organisée, afin que tous, jeunes et moins jeunes, puissent terminer leur album et avoir un beau souvenir



Quelques-uns de nos sponsors



Une partie seulement des enfants présents.

Lors de la remise de ces albums, la tombola a permis à 4 enfants de gagner (3 U9 et un U11), soit 4 t-shirts du COC et 1 t-shirt de l'équipe de France, choisi par le grand gagnant.

LES PROJETS DE CETTE FIN DE SAISON 2024 :

- Une semaine de stage 100 % foot est proposée par Pierre Neuil, Grégory Gadroy et Étan Doumenc, pendant la 2ème semaine des vacances de février. Plus d'une trentaine d'enfants ont pu perfectionner leur jeu au cours de 5 après-midi.
- Sur février et mars est organisée une vente de fromages de Haute-Savoie pour participer aux différents tournois organisés pour les catégories jeunes.
- Une matinée citoyenne est organisée le 17 mars, de 9 h 30 à 12 h, pour sensibiliser les jeunes au tri et à la préservation de la nature. Deux sponsors nous accompagnent dans cette aventure pour nous permettre de financer également les tournois ou autres animations de fin d'année des différentes sections. La mairie nous apporte également son aide sur toute la partie logistique pour que cette matinée « ramassage des déchets » soit une réussite !
- Courant avril, la FFF organise « la dictée de la FFF » sur le thème des Jeux Olympiques. Les licenciés, parents, encadrants vont donc prendre leur plus belle plume pour tenter de faire zéro faute. Un moment convivial et de rigolade en perspective !
- Le 1^{er} mai, nous rappelons que le COC organise son tournoi inter-associations.
- Le COC relance son tournoi à domicile. Deux jours de tournoi pour toutes les catégories jeunes : les U6 et U9 le 18 mai, les U11 et U13 le 19 mai. Venez nombreux les soutenir !
- Un tournoi à l'extérieur est organisé pour trois catégories : U11, U13, U15. Un petit détour par La Grande-Motte pour deux jours de tournoi au bord de la plage. Les U11 se déplaceront les 15 et 16 juin, les U13 et U15 les 22 et 23 juin. Deux soirées prévues dans un camping permettront de resserrer encore les liens entre enfants et parents.

Avec tous ces beaux projets, nous espérons vous voir nombreux au COC l'an prochain pour revivre de belles aventures. À bientôt autour des terrains !

BOULE CHÂTEAUNEUF SUR ISÈRE

Samedi 24 février s'est disputé le challenge des Mommonds en quadrette.

Après trois parties très disputées, sortait vainqueur l'équipe : Fraisse Gérard / Michat Laurence *Châteauneuf sur Isère* Fraud J. Jacques *la Chapelle* / Lafarge Fabien *St Vallier* devançant d'un point l'équipe Serret Jacques / Durand Alain *Châteauneuf sur Isère* / Trèves Raoul *Alixan* / Rouveyrol Claude *Bourg lès Valence*. Complétant le podium, l'équipe de Tain : Durand Claude / Traverse Xavier / Chevrier Rémy / Peyreras Didier mention pour leur tenue... Trop souvent oubliée pour certains... dommage !



Challenge remis par le créateur du challenge Mommonds Michat, président d'honneur de l'amicale boule de Châteauneuf sur Isère, en compagnie du président Jean-Luc Surel.

PROCHAIN RENDEZ VOUS AU BORD DE L'ISÈRE

Judi 2 mai : lors du traditionnel vétéran Robert Lomer
Renseignements et inscriptions au 06 31 47 82 72.

D'AUTRES RENDEZ-VOUS :

lundi 15 avril : Sociétaire début 13h30. S'inscrire au boulodrome .

Judi 8 août : Challenge de la municipalité en doublette mixte.

BUREAU DE L'AMICALE BOULE

PRÉSIDENT : Surel Jean Luc

SECRÉTAIRES : Schellaert Jocelyne ,
Ach Sylvie.

TRÉSORIER : Duclaut Jean Paul

MEMBRES : Bertrand Sylvie , Henard Jean
Yves , Malossanne Joël , Mayeux Jean Marie ,
Riffard Jean Pierre.

BCC - BASKET CLUB CHÂTEAUNEUVOIS

Le BCC est fier de mettre à l'honneur ses petits de l'Éveil et U7 !

Le 27 janvier 2024, ces derniers se sont réunis au gymnase pour participer au Baby des Rois, un évènement proposé par le comité Drôme-Ardèche. 80 enfants étaient présents et ont participé à diverses activités, toujours aussi attractives et ludiques, sur le thème des Rois. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Les enfants sont repartis très contents.



Le 30 mars 2024 auront lieu les demi-finales de coupes. Venez nombreux encourager les U15 filles 1 qui se sont qualifiées !



Les seniors filles 1, les seniors masculins 1 et les U13 masculins joueront en quart de finale les 2 et 3 mars 2024. Espérons que ces équipes se qualifient aussi pour les demi-finales. Allez BCC !



N'oubliez pas la troisième édition du Trail des troglodytes le 8 mai 2024.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

les inscriptions pour la saison 2024/2025, les vendredi 5 juillet 2024 de 18 h à 20 h et le samedi 6 juillet 2024 de 9 h à 12 h. Le BCC compte sur vous !



Cette année, le club, en collaboration avec le comité Drôme-Ardèche, s'est à nouveau positionné pour accueillir la fête du Mini-Basket. Ce rassemblement réunira plus de 1000 enfants âgés de 8 à 11 ans. Cette grande fête aura lieu le 8 juin 2024, de 9 h 30 à 16 h 30, au gymnase.

Notre assemblée générale aura lieu le 29 juin 2024.

À l'issue de la réunion, Valentin Gomez, actuellement en formation BP JEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) au sein du club, proposera le « All star Game du BCC ». Nous sommes certains que son projet sera à la hauteur de son ambition et qu'il saura mettre en avant les couleurs du club.

BADMINTON CLUB CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE (BCCI)



Le BCCI profite de cet encart pour vous adresser ses meilleurs vœux 2024, et faire un point d'étape sur la vie animée du club. Aujourd'hui, ce sont trois créneaux d'entraînements par semaine : les lundi soir, jeudi soir, et dimanche matin.

Les créneaux de la semaine regroupent pour l'instant uniquement des adultes, ou des jeunes adultes. Celui du dimanche matin permet aux familles de partager une activité sportive. Ainsi, enfants, adolescents, adultes se retrouvent ensemble sur les terrains.

Nous avons la chance d'avoir au sein du club de nombreuses personnes impliquées, pour faire vivre le club et proposer notamment, un dimanche par mois, des ateliers créatifs pour les enfants, ce qui permet aux parents de jouer sereinement pendant que leurs petits découvrent la peinture, le collage, les jeux, et d'autres activités, centrées sur le badminton mais d'une manière détournée. En effet, que ce soit la récupération de volants transformés en fantômes pour Halloween ou en père Noël, ou l'utilisation de bouchons de volants pour créer des serpents multicolores, les petites mains s'en donnent à cœur joie pour bricoler et recycler les volants usagés.



Le BCCI c'est aussi, et surtout, un club qui joue, et qui joue beaucoup !

Le traditionnel tournoi de la Tartiflette s'est tenu fin septembre 2023, avec un changement de format. Malheureusement, il n'a pas eu le succès des éditions précédentes. Nous repartirons donc probablement sur le format habituel en 2025.

Depuis septembre, nous avons de nombreux joueurs qui participent à titre individuel lors des tournois sur le secteur Drôme Ardèche.

- Tournoi de Saint-Chamond (42). Jérémy Pouzet, vainqueur en simple homme (D8), et demi-finaliste en double hommes (R6) avec Cédric Tudela de Guilherand-Granges. Élodie Samuel arrive en demi-finale du simple dame (R6).

- Tournoi de Loriol. Stéphane Marie et Régis Bouvet, finalistes double hommes (D8), Stéphane Marie et Maeva Gilles, ainsi que Marianne Dehais et Pierre Marsaud arrivent en quart de finale en mixte (D8). Jérémy Pouzet était juge-arbitre sur ce tournoi.

- Tournoi de Saint-Donat : Grosse réussite pour ce tournoi, où Régis Bouvet s'incline en quart de finale en double hommes (D8), mais est demi-finaliste du mixte (D8) avec sa partenaire Estelle Lino de Guilherand-Granges.

Édouard Gambier et Maxime Juven de Saint-Donat (ancien du BCCI) sortent vainqueurs en double hommes (P10). Jérémy Pouzet et Antoine Maisonnas atteignent la finale en double hommes (D7). Élodie Samuel associée à Jérémy Pouzet sont finalistes du mixte (R5). Élodie Samuel et Marie Postolovic gagnent la finale du double dames (D8).



En parallèle, nous avons une équipe engagée dans le championnat interclubs 26-07 (P1), actuellement 3ème de leur poule.

#	EQUIPES	JOUÉES	GAGNÉES	NULLES	PERDUES	FORFAITS	BONUS	PÉNALITÉS	POINTS	MATCHS +/-	SETS +/-	PTS +/-
1	 Badminton Club Donaten (26-BCD-3)	6	6	0	0	0	0	0	30	20	38	308
2	 Foyer Culturel et Sportif Parnans (26-FCSP-1)	6	5	0	1	0	0	0	26	12	20	191
3	 Badminton Club Châteauneuf sur Isère (26-BCCI-1)	6	4	0	2	0	0	0	22	2	2	23
4	 Badminton Club Bourg De Peage (26-BCBP-4)	6	2	0	4	0	0	0	14	-4	-5	59
5	 Foyer Culturel et Sportif Parnans (26-FCSP-2)	6	1	0	5	0	0	0	10	-14	-23	-142
6	 Les Plumes de l'Ardèche Nord (07-PA4-2)	6	0	0	6	0	0	0	6	-18	-32	-389



Photo de l'équipe :

De gauche à droite : Philippe Pennington, Hubert Commandeur, Anthony Techer, Stéphanie Philippeau, Pauline Ségeral et Marianne Dehais.

Les joueurs du BCCI vont tenter d'améliorer encore leurs performances dans les tournois à venir, notamment lors du Tournoi du Barbecue organisé les 22 et 23 Juin 2024 à Châteauneuf-sur-Isère sous forme de tournoi par équipes.

Au final, de nombreux nouveaux joueurs, pour beaucoup primo-licenciés et Châteauneuvois, sont arrivés au club cette année.

Le BCCI garde comme fil rouge la convivialité, les échanges, le partage... que ce soit sur les terrains ou à côté, avec les traditionnels apéros du lundi soir !

Nous avons pu jouer avec la MJC lors d'un tournoi salade en février (un set gagnant, changement de partenaire et d'adversaire à chaque fois) afin de rencontrer d'autres joueurs.

Aujourd'hui, le BCCI c'est environ 70 personnes, de nombreux bénévoles qui nous permettent de faire vivre les évènements, des

joueurs de tous âges, de tout niveau, mais c'est aussi, et c'est assez rare pour le noter dans le milieu sportif, une grande parité.

Les créneaux actuels sont les lundi de 18 h à 20 h 30, jeudi de 21 h 30 à 23 h 30 et dimanche matin de 9 h 30 à 12 h.

Le BCCI 26 est un des rares clubs de badminton à payer les volants pour ses adhérents. Vous n'avez donc qu'à chausser vos baskets et prendre votre raquette (ou en emprunter une, nous en avons en stock pour débiter) pour venir jouer.

Nous sommes actuellement en train de travailler sur une ouverture de créneaux jeunes pour la saison prochaine, et avoir un créneau encadré pour les adultes. Pour cela, nous espérons obtenir plus de créneaux, à des horaires moins tardifs.

Nous accueillons tout au long de l'année des nouveaux adhérents, il n'est donc jamais trop tard pour venir essayer !



ECSM XV

LES SENIORS TIENNENT LEUR RANG

La phase préliminaire du championnat de Fédérale 3 est déjà bien avancée et à quelques journées de son terme, l'équipe Fanion occupe la 3^{ème} place d'une poule 6 relevée et très homogène, où mathématiquement rien n'est encore joué entre maintien et qualification, de la 3^{ème} à la 9^{ème} place.



Le groupe des séniors à Châteauneuf-sur-Isère

On peut dire qu'après une première partie de saison en dents de scie, staff et joueurs semblent en syntonie sur le projet de jeu. Une présence significative aux entraînements, un groupe de qualité et un travail cohérent commencent à porter leurs fruits. L'espoir d'une qualification pour la phase finale n'est pas une utopie, elle serait une belle récompense pour le club et ses supporters.

Quant à l'équipe B, dont l'objectif premier est d'être le réservoir de l'équipe Fanion, elle n'est pas en reste en termes de résultats même si son début de saison a été également en dents de scie. Le groupe constitué d'un mélange de joueurs chevronnés et de jeunes en devenir est à même de réussir une belle fin de saison, pas forcément dans la perspective de qualification mais celle de se faire plaisir et préparer l'avenir.

DU CÔTÉ DES JEUNES

La filière jeunes comprenant les équipes U14, U16 et U19 termine sa phase de transition, suite au resserrement de La Couronne Valentinoise à deux clubs (ECSM XV et US Rhône XV), afin de retrouver une meilleure identité et faciliter la gestion du rassemblement. Les résultats de la saison en cours restent limités, la priorité étant de préparer la réorganisation à venir.

La forte progression de l'école de rugby, qui fait partie des meilleures « écuries » du département avec son label 2 étoiles (3 clubs seulement), est le moteur de cette réorganisation dans la mesure où elle doit permettre d'assurer des effectifs suffisants pour les catégories qui suivent.

Concernant l'école de rugby, il faut rappeler que les actions de découvertes entreprises auprès des écoles de Châteauneuf, St-Marcel et les communes environnantes, sans oublier la MFR de Châteauneuf, se poursuivent. Des tournois inter-écoles auront lieu, au printemps, afin de valider le travail accompli tout au long de l'année scolaire par les éducateurs permanents du club.

Il faut rappeler également que le rugby féminin est sur la bonne voie, à travers la structure régionale du ROF, mise en place autour du VRDR. Son équipe U18, dans laquelle participent plusieurs licenciées de l'ECSM XV, évolue dans un championnat national à XV qui couvre le grand Sud Est. Un entraînement hebdomadaire se déroule au stade de l'Île.



Les féminines du ROF (Rhône Ovalie Féminin) au stade de l'Île

MAJORITÉ**UN CHÂTO-FORT AVEC VOUS****Zones inondables de l'Isère**

Les problèmes s'accumulent depuis quelques temps sur la commune !

Suite à deux réunions qui se sont déroulées les 25 septembre et 19 octobre 2023, le pôle Risques de la Direction départementale des Territoires (DDT) nous a annoncé qu'une nouvelle cartographie des zones inondables allait s'appliquer sur la commune. Cette zone se situe à l'ouest de la commune, le long de l'Isère.

C'est un dossier relativement technique pour lequel nous avons jugé bon de donner des informations précises. Nous vous invitons donc à consulter le dossier que nous avons joint au présent bulletin municipal (n° 97). Cette situation implique pour la commune le gel de la zone touristique, la remise en question du projet des panneaux photovoltaïques flottants vers les carrières des Fromentières (ex-carrières Lafarge), la remise en question du projet de plateforme à côté de la station d'épuration, entre autres. Et pour vous Châteauneuvois, habitant dans cette zone, des contraintes supplémentaires pour construire.

Bien évidemment cette situation ne nous convient pas, car on ne nous a pas fourni d'études précises sur les risques encourus. Actuellement les services de l'État bloquent le développement de la zone par « principe de précaution » et nous parlent d'une possible crue « millénale ».

Nous allons bien évidemment nous battre pour obtenir plus de précisions, car nous sommes conscients des contraintes que cela implique pour tous nos concitoyens demeurant dans cette zone.

MINORITÉ**CHÂTO NEUF - UN FUTUR AVEC VOUS**

C'est une évidence, à tous les niveaux de la société, nous devons prendre notre part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

À l'échelon de la commune, il nous faut donc réfléchir à comment œuvrer et les axes sont multiples : Isoler les bâtiments publics vieillissants, les écoles, la crèche pour améliorer le confort thermique en luttant contre le froid et le chaud.

Lutter contre les îlots de chaleur au cœur du village, même à la campagne, en supprimant le bitume qui emprisonne la chaleur partout où cela est possible, particulièrement sur les parkings et en plantant des arbres.

Décarboner la production énergétique avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les espaces disponibles : parking, celui du complexe sportif par exemple, toitures des bâtiments municipaux existants, et celles des constructions nouvelles, la maison médicale aurait pu..., et inciter aussi les bailleurs sociaux à faire de même sur la commune. Mais pour chacune de ces réalisations, la municipalité doit prioriser le choix du versement de loyers à celui d'une soulte, pour laisser aux générations futures le bénéfice de tels investissements, ce n'est pas actuellement l'orientation priorisée. Des pistes de travail nombreuses...

Vous pouvez aussi nous solliciter en écrivant à : csi.municipales.2020@gmail.com

CHATO infos *Agenda*

Son des Vents	Ve	22	Mars	19h30	Concert Equinoxe	Salle de l'Eau Vive
Municipalité	Jeu	28	Mars	18h30	Réunion d'information sur le compostage collectif	Site de compostage MFR
C.H.P.	Ve	29	Mars		Assemblée Générale	
Médiathèque	Sa	06	Avril	10h à 12h	Atelier dessins mangas	Médiathèque
Comité des fêtes	Di	07	Avr	Journée	CORSO : 11h Cérémonie d'ouverture, 15h Défilé de chars, 17h30 Concert des sociétés de musique	Village
A.D.M.R.	Di	14	Avr	Matinée	Journée Fleurs	Marché, Place de l'église
Médiathèque	Ma	23	Avril	14h à 16h	Animation « Lectures et crayons »	Médiathèque
Médiathèque	Ve	26	Avril	14h à 16h	Animation « Lectures et crayons »	Médiathèque
C.C.C.C.	Ve	26	Avr	AM	Rencontre intergénérationnelle de pétanque avec le CMJ	Place de l'Isère
COC	Me	01	Mai		Tournoi Inter-associations	Complexe sportif
Amic. Sap.Pompiers	Sa	04	Mai		Concours de pétanque	
MFR	Sa	04	Mai	9h à 13h	Portes Ouvertes	MFR
BCC	Me	08	Mai	Matinée	Trail des Troglodytes	Départ du gymnase
Municipalité et FNACA	Me	08	Mai	H. à définir	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945	Place de la mairie
A.D.M.R.	Je	16	Mai	19h	Assemblée générale	Salle de l'Eau Vive
COC	Sa Di	18/19	Mai	Journée	Tournoi pour toutes les catégories Jeunes	Complexe sportif
Médiathèque	Ve	24	Mai	18h	Balade contée dans le village	Médiathèque
MJC	Di	02	Juin		Jeu de piste	
Médiathèque	Ve	07	Juin	18h	« Troc' Lectures »	Médiathèque
A.C.C.A.	Ve	07	Juin	20h	Assemblée générale	Salle de l'Eau Vive
BBC	Sa	08	Juin	Journée	Fête du mini-basket	Gymnase
Municipalité	Di	09	Juin	Journée	Elections Européennes	
MJC	Ve	14	Juin	Soirée	Fête de la MJC	Salle des fêtes
Médiathèque	Me	19	Juin	14h30 à 17h30	« Mario Kart Live »	Médiathèque
Municipalité et CCCC	Je	20	Juin	Soirée	Soirée des séniors et marche au clair de lune	Place de l'Isère
Son des Vents	Ve	21	Juin	Soirée	Fête de la musique	
Amic. Sap.Pompiers	Sa	22	Juin	Matinée	Portes ouvertes	
FNACA	Sa	22	Juin		50 ^{ème} anniversaire du comité FNACA	
Amic. Ecoles Châtelard	Ve	28	Juin	Fin d'am	Fête de l'école	G.S. le Châtelard
Vivre école Bonlieu	Ve	28	Juin	Fin d'am	Fête de l'école	Ecole A Dureau-Bonlieu
BBC	Sa	29	Juin		Assemblée générale	Gymnase
BCCI	Sa Di	22/23	Juin	Journée	Tournoi du barbecue	Gymnase
Municipalité	Je	04	Juil	20h30	Spectacle de danse : Centre de danse le Studio et Groupe Style Danse	Salle des fêtes
BCC	Ve	05	Juil	18h à 20h	Inscriptions	Gymnase
Familles Rurales	Ve	05	Juil	19h	20 ans du centre de loisirs « L'arc en ciel » - Spectacle enfants	Salle des fêtes
BCC	Sa	06	Juil	9h à 12h	Inscriptions	Gymnase
C.H.P.	Sa	06	Juil	Soirée	Spectacle musical	Site troglodytes
Voisins de la Vanelle	Di	07	Juil		Concours de pétanque	
Municipalité	Ve	12	Juil	Soirée	Chant avec le groupe Maloni Fipagi - participation libre	Eglise
Comité des fêtes	Di	14	Juil	AM et soirée	Concours de boules, repas, feux d'artifice, bal	Gymnase
Municipalité	Ve	19	Juil	18h à 23h	Marché artisanal	Place de l'église
Municipalité	Ve	26	Juil	21h30	Cinéma de plein air : Film de Eric BESNARD « Délicieux »	Place de l'Isère
Municipalité	Ve	02	Août	20h30	Ensemble Vocal Delta - participation libre	Eglise
Municipalité	Sa	24	Août	20h	Théâtre "Quelque part dans les ronces"	Site troglodytes
Amic. Sapeurs-Pompiers	Sa	07	Sept.		10 ans du centre de secours du Châtelard	
Voisins de la Vanelle	Je	31	Oct.	Soirée	Soirée Halloween	
Municipalité	Sa Di	12-13	Oct.	Journée	Chemin des artistes	Salle des fêtes

Correspondants Presse

Sylvette MALOSSANNE / DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Tél. : 04 75 71 85 98 - mail : sylvette.malossanne@orange.fr

Olivier CROZELON / DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Tél. 06 35 96 96 42.

Martine GALATI / PEUPLE LIBRE - mail : martine.galati@gmail.com

Philippe LARDANT / IMPARTIAL - Tél. 06 04 46 65 22 - mail : p.lardant.pro@gmail.com

CCAS

Les permanences de l'assistante sociale ont lieu le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h en mairie.

Les permanences de l'assistante sociale de mars et juin 2024 seront décalées :

- celle du 21/03/2024 au 28/03/2024

- celle du 20/06/2024 au 21/06/2024.

Les personnes qui désirent rencontrer une assistante sociale lors de ces permanences sont invitées à prendre rdv au préalable au Centre Médico-social de Bourg-de-Péage 04 75 70 88 30.

SE SOIGNER

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Paul BARLATIER

Dr Claire BEDU

Dr Tiffany SABY-REY

Dr Doriane BOUTEILLE

04 75 05 17 37 ou prise de rdv possible sur mailia.com

Dr Jean COURTOIS 04 75 71 85 45

Dr Nicolas ZAKHOUR 04 75 71 81 21

DENTISTE

Dr Christian TARPIN-LYONNET

04 75 47 11 29

KINÉSITHÉRAPEUTES

Ingrid VALLA 06 89 20 02 67

Camille CANON 04 75 02 44 01

KINÉSITHÉRAPEUTES-OSTÉOPATHES

Benjamin HILLARD 06 60 47 13 41

Vincent FONTAINE 04 75 02 44 01

NUTRITIONNISTE - DIÉTÉTICIENNE

Pauline CHANAL 06 12 56 61 82

OSTÉOPATHES

Mathieu DELCHER 07 84 38 03 08

Elise SMETS 06 95 80 12 48

PÉDICURE-PODOLOGUE

Marie GONTARD 09 52 08 20 31

SOMATOTHÉRAPEUTE

Anne ROUSSET-GARCIA 06 88 62 83 01

SOPHROLOGUE

Gaël ARGOUUD 06 37 88 57 60

Noémie BUISSON 06 73 80 94 82

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Céline BOISSET 06 31 58 50 47

CABINET INFIRMIER

Cécile MARQUET 06 88 42 55 92

Isabelle DREVET 06 22 65 89 25

Estelle PLANTIER 06 37 38 33 52

Nathalie STOS 06 27 45 22 69

CABINET INFIRMIER

Catherine FARCY, Frédéric CHAUMIER,

Paméla SOUCHARD et Virginie COTTA

04 75 71 87 20

PHARMACIE

Selarl FRAGNE & BERTOUX 04 75 71 81 17

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 75 70 03 37

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Police : 17

Centre antipoison : 04 72 11 69 11